

Ayons confiance... Organisons-nous

J'ai toujours cru que la principale raison pour laquelle certaines classes de la société ne s'intéressaient pas au relèvement de l'agriculture, c'était parce que les cultivateurs eux-mêmes avaient failli à la tâche qui leur incombe tout naturellement, de faire connaître leur situation.

Grâce à la très heureuse initiative des nombreux cultivateurs qui, par l'entremise de la Tribune libre de notre journal, ont démontré que l'esprit des habitants des campagnes est aussi lucide, leurs consciences aussi droites et leur volonté aussi ferme que celles des autres éléments de la population, les choses ont notablement changé et l'on rencontre aujourd'hui, dans toutes les sphères d'activités urbaines et rurales, des hommes qui sont prêts à coopérer à la grande oeuvre nationale qu'est l'oeuvre de la rénovation agricole.

Je recevais, l'autre jour, d'un marchand une lettre à l'appui de mon assertion et, sans donner le nom de l'auteur, je veux en extraire les paragraphes suivants afin de démontrer à nos lecteurs qu'ils ont, même en dehors de leur classe, des hommes qui désirent ardemment coopérer à leur avancement. Voici ce que m'écrivait ce marchand:

"J'inclus mon chèque d'un dollar pour un nouvel abonné; j'espère qu'il vous sera un nouveau soldat dans sa région, en faveur de la noble cause que vous défendez si vaillamment."

"Il me ferait plaisir de donner mon opinion en Tribune libre à propos du congrès agricole. Mais vous savez, sans doute, que je suis marchand et qu'il me serait difficile d'exprimer publiquement mes idées sans m'exposer à blesser certaines personnes. Mais je tiens à vous dire qu'un tel congrès serait certainement un très grand encouragement pour les cultivateurs; cela leur permettrait d'étudier les moyens de sortir de l'impasse où ils se trouvent. Pour le moment du moins, je me contenterai de prêcher par la parole et l'exemple. Le travail est très grand à faire dans notre paroisse parce que le cultivateur est dans un état déplorable."

"Je cultive moi-même quelques arpents de terre afin d'y puiser de l'expérience et pour pouvoir parler ensuite en connaissance de cause."

N'est-ce pas là un signe des temps? Malgré la campagne de préjugés que l'on a menée contre l'agriculture, par exemple en disant "que les cultivateurs qui expriment leurs opinions dans notre Tribune libre, sont, en général, des ignorants qui ne cherchent qu'à exciter les passions et qui n'ont pour but que la politique..." — malgré cela, l'opinion publique est restée saine et le peuple comprend que le salut de la province se trouve dans l'agriculture et que le salut de l'agriculture, à son tour, viendra des cultivateurs eux-mêmes.

Les multiples adhésions au congrès agricole projeté pour l'automne prochain et duquel doit sortir un programme agricole apte à rénover notre agriculture qui meurt sous l'effet paralysant du fanatisme de parti qui ne peut que tuer l'esprit d'initiative et conséquemment l'esprit de coopération, démontrent clairement la détermination de vivre et de coopérer qui existe dans toutes les classes de la société.

Puisque personne ne s'est encore aventuré à lutter contre le projet de tenir un congrès agricole, indépendant de toute influence politique ou autre — cela nous étonne, quand nous nous rappelons le parti pris, l'égoïsme et le sans-gêne de certains clans — c'est que l'on se rend compte que la population rurale se trouve dans une situation intenable dont elle doit sortir sous peine de compromettre gravement notre avenir.

Nous espérons donc que l'assemblée du 14 juin, samedi prochain, réunira les hommes indépendants, éclairés et dévoués dont nous avons suggéré les noms pour composer le comité central d'organisation dont dépendra le succès du congrès.

Faisons de cette année, l'année de la rénovation agricole. Tous les citoyens qui sont en mesure de le faire doivent contribuer chacun selon sa position et ses dispositions au relèvement de notre agriculture.

Allons-y dans un esprit ouvert et confiant. L'avenir agricole sera ce que nous le ferons à ce congrès.

J.-N. PONTON.

Post scriptum

Le "Soleil" insulte encore nos correspondants

Au moment d'aller sous presse, je prends connaissance d'un éditorial du "Soleil" du 6 juin. J'y lis, à part les avancés faux et malicieux au sujet de M. Trudel et de moi-même, la méprisante phrase qui suit: "Que M. Poulin" — M. Poulin est le rédacteur de l'"Action Catholique" qui s'est déclaré en faveur d'un véritable congrès agricole tel que projeté pour l'automne — "se donne donc la peine de lire les correspondances que cette feuille (Le Bulletin des Agriculteurs) publie chaque semaine; il verra, qu'à part de très rares exceptions, ces communications sont de vulgaires appels aux préjugés, au mécontentement, à l'ignorance et qu'au fond toute cette tactique n'est qu'un moyen détourné de soulever les passions et de se livrer à une lutte politique contre le gouvernement. Un jour, c'est un cultivateur à qui l'on fait signer une lettre pour décrier les agronomes, les conférenciers, etc."

Tout cet article est un tissu de faussetés trop humiliantes et insultantes pour les cultivateurs pour que le ministre de l'agriculture le laisse passer sans protester. Le "Soleil" étant l'organe du gouvernement, M. Caron n'a pas le droit, comme représentant de la classe agricole dans le cabinet, de lui permettre de traiter ainsi les cultivateurs qui travaillent à améliorer le sort de la classe agricole en faisant connaître sa situation et en suggérant les remèdes qu'ils croient aptes à apporter un soulagement.

Ce que le "Soleil" déteste dans ceci, c'est la probabilité de la création d'une véritable union professionnelle agricole indépendante; ça lui fait perdre la tête. Qu'il sache que les cultivateurs ont le droit de s'unir et qu'ils vont s'unir!

Au nom de tous nos lecteurs et de tous ceux qui croient en l'intelligence du cultivateur, je demande au ministre de l'agriculture de faire rétracter le "Soleil" et je demande à tous les amis de la cause agricole de redoubler d'efforts pour brider cet étalon furieux, le "Soleil" qu'ils ont engraisé du produit de leurs sueurs et qui est prêt à les manger vifs parce qu'il a peur de se faire rogner sa portion annuelle de 500,000 minots d'avoine.

Le Bulletin des Agriculteurs

Abonnement: 1 an \$1.00
3 ans \$2.50
Montréal et pays étrangers: \$0.50
de plus par an
Rédaction et Administration:
3, rue Notre-Dame Est, Montréal
Téléphone, Main 2651

LE SOL EST NOTRE GRANDE FORCE

MONTREAL, 12 JUIN 1924

ENTRE-NOUS

REDOUBLONS D'EFFORTS

Nous lisons, dans l'Industrie laitière, de Brouge, Suisse, organe de l'Union centrale des producteurs suisses de lait, l'article suivant sur le Bulletin des Agriculteurs:

C'est un grand journal hebdomadaire, paraissant en huit pages de texte, le Bulletin des Agriculteurs que nous avons sous les yeux.

Publié par la Compagnie de publicité rurale, il porte ce sous-titre en exergue: "Le sol est notre grande force".

Sous des rubriques diverses: Entre-nous, La Ferme, Economie rurale, Pour la saison nouvelle, Autour du foyer, ce journal touche à toutes les questions relatives à la vie agricole et rien qu'à le lire on comprend qu'il sert de lien et de réconfort moral à des milliers d'êtres qui vivent non seulement dans la vaste province de Québec, mais même dans les solitudes perdues et immenses que sont les grandes fermes de l'Ouest canadien.

Le Bulletin des Agriculteurs n'a pas de nuance politique — tout au moins se défend-il d'en avoir une — et il s'attache uniquement à défendre la cause agricole, renseignant le cultivateur le plus éloigné des centres sur "les prix de la dernière heure" pour "Ce que vous vendez" et "Ce que vous achetez".

Il stimule au travail "celle loi écrite au frontispice de l'humanité"; il engage à la "joie qui allège l'esprit" en aidant à l'accomplissement de la tâche journalière malgré toutes les déconvenues. Il offre à ses lecteurs aussi bien un "Bouquet de pensées" qu'il ne les renseigne sur l'âge des chevaux, parle d'engrais chimiques aussi bien que de la "Santé par les plantes", etc., tout autant d'articles suggestifs et variés comme est diverse et compliquée la vie des colons et de tous les cultivateurs du monde.

Son but le plus clair est de grouper en un faisceau solidement organisé tous ceux que rendent "frères" les mêmes conditions de travail et de vie et l'on ne peut qu'être fort étonné de constater là-bas les mêmes antagonismes que l'on voit à l'oeuvre chez nous entre la ville et la campagne.

A ce seul titre, il est bienfaiteur de regarder parfois par-dessus nos frontières. Tout se retrouve au Canada sur une plus grande échelle de ce dont nous souffrons chez nous: incompréhension générale, découragement de plusieurs, malaise agricole, marasme des affaires, mauvaises années successives, taxes exagérées et tout cela se fait jour dans les correspondances de la "Tribune libre".

L'on y apprend que les plus découragés abandonnent leur "lot" et émigrent pour tenter fortune ailleurs!... et l'on parle aussi là-bas du dépeuplement des campagnes dans les plus anciennes provinces et des moyens d'y remédier!

Y a-t-il rien de nouveau sous le soleil? La partie la plus allègre du journal, une grande page intitulée "Autour du foyer", est attribuée aux plumes féminines qui, là, se donnent carrière en pleine liberté.

La note personnelle, intime, patriotique, religieuse est tout à tour touchée et nous ne nous étonnons pas qu'un des correspondants masculins puisse dire que tous les membres de la famille, du plus grand jusqu'au plus petit, lisent avec intérêt et chaque semaine avec une impatience renouvelée les pages du Bulletin des Agriculteurs...

25,000 cultivateurs suisses ont lu cet article; 25,000 cultivateurs suisses, grâce à la bienveillance de notre confrère de là-bas, savent que les cultivateurs du Québec ont un journal dans lequel ils peuvent exprimer librement leurs pensées et dont "le but le plus clair est de grouper en un faisceau solidement organisé tous ceux que rendent "frères" les mêmes conditions de travail et de vie".

Redoublons d'efforts; introduisons ce même journal dans au moins 25,000 foyers de la province; hâtons le jour du triomphe agricole!

LE CREDIT AGRICOLE

Nous publions dans une autre page un résumé du rapport sur le crédit agricole présenté au gouvernement fédéral par le Dr Tory, de l'Université de l'Alberta. Nos lecteurs liront sans doute aussi avec intérêt ce que disait, à ce sujet, lors du débat sur le budget, le député de Bow-River, M. Garland.

Pour venir en aide à la classe agricole il faut un système de crédit facilitant les emprunts à longue échéance. Le rapport que le Dr Tory vient de présenter nous apprend que le mouvement en faveur des crédits ruraux est un développement normal provenant de l'agriculture scientifique moderne. Aujourd'hui, en Europe, le cultivateur peut emprunter à meilleur marché que tout autre. C'est le contraire chez nous. En France, il peut emprunter à 4% par l'intermédiaire des banques coopératives; au Danemark, à 5% des banques coopératives; les agriculteurs d'Allemagne peuvent faire des emprunts à 4 et 5%; les taux d'Angleterre varient de 4 1/2 à 6%. La moyenne du taux d'intérêt pour les cultivateurs d'Europe est de 5%. Dans presque tous les pays européens, il y a des avantages pour obtenir d'une façon ou de l'autre des demandes de crédit à bon marché sur hypothèque et plusieurs de ces systèmes sont entièrement ou en partie établis par l'Etat.

L'agriculteur d'Australie peut emprunter à 5%; celui de l'Agricole du Sud à 6%; celui de la Nouvelle-Zélande, à 5%. Dans ce dernier pays, il y a un système qui permet aux cultivateurs de négocier un emprunt pour trente-six ans et demi à 5%. Le taux maximum des emprunts agricoles aux Etats-Unis est de 6% en vertu d'un de leurs derniers systèmes. Cependant, ce taux d'intérêt peut être moins élevé. Dans la République américaine également, on a trouvé une méthode pour l'égalisation de l'intérêt à l'Est et à l'Ouest. On devrait faire quelque chose dans ce sens au Canada. Je ne tiens pas à infliger de longues citations, mais quelques-uns des sujets examinés dans le rapport du Dr Tory sont d'une importance telle pour ce pays que le Gouvernement devrait les étudier maintenant. Le Dr Tory déclare que le mode actuel de crédit à brève échéance sur hypothèque rend difficile, étant donné le prix élevé de l'outillage et la valeur de la terre qui va en augmentant — rend même impossible — le rachat des hypothèques avec les produits de la ferme, et, de plus, que la création d'un amortissement à longue échéance sur les hypothèques

à un taux fixe minimum d'intérêt améliorerait notablement la situation des cultivateurs en concurrence avec ceux d'Europe. A mon avis, quel que soit le système adopté, l'un de ses objets devrait être de placer l'administration des crédits entre les mains des emprunteurs et non des banques à fonds social ou de compagnies hypothécaires particulières qui tiennent plus à réaliser des bénéfices qu'à rendre service. Il faut quelque méthode tendant à coordonner le crédit du cultivateur. L'emprunt serait facile et plus acceptable pour ceux qui ont de l'argent à prêter. Lorsque nous songeons qu'un taux de 2% amortira en vingt ans une hypothèque sur une ferme, il est évident que la réduction de 2% équivalait en trente-cinq ans à toute la dette capitale sur hypothèque.

On estime à 100 millions la dette hypothécaire des fermes de l'Alberta et une diminution de 2% sur ce montant représenterait pour les cultivateurs de cette province une économie annuelle d'au moins 2 millions, ce qui serait infiniment plus que les réductions budgétaires. J'appelle donc de nouveau l'attention du Gouvernement sur la nécessité urgente d'un système d'hypothèque à longue échéance dans le but surtout de consolider la dette actuelle de l'agriculteur et de prolonger les paiements à un taux maximum d'intérêt peu élevé qui permettrait au cultivateur canadien de concurrencer dans des circonstances favorables les agriculteurs européens. J'espère que le Gouvernement se mettra à l'oeuvre cette année.

Nous avons déjà eu deux ans d'enquêtes, l'une d'elles ayant été tenue l'an dernier devant le comité spécial sur la situation agricole. Ce comité a fait un examen approfondi de la situation générale. De plus, nous avons eu durant l'été la commission du Dr Tory. S'il a besoin de plus amples renseignements, le Gouvernement peut les obtenir des rapports de la Commission américaine qui a voyagé en Europe. Les témoignages obtenus par cette commission se trouvent à la bibliothèque et se rapportent aux divers systèmes de crédit de l'univers. A mon sens, il ne faut pas tarder davantage. Ce ne serait pas excusable.

EXEMPLE A SUIVRE

Notre ami, M. J.-A. Sainte-Marie, directeur de la ferme expérimentale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, vient de se marier. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et beaucoup de prospérité. Nous pensons en même temps à tous les célibataires qui pourraient suivre son exemple...

EN VOYAGE

La Société des Agronomes Canadiens (Canadian Society of Technical Agriculturists) tient, cette semaine, au Collège d'Agriculture de Guelph, Ontario, sa quatrième convention annuelle.

Cette société compte plus de 600 membres. Elle a des ramifications dans chacune des provinces du Canada. Elle travaille au développement de la science agronomique et cherche à éclairer les gouvernements sur les problèmes agricoles du jour.

Le collège d'agriculture de Guelph fête en même temps son cinquantième anniversaire.

Le directeur du Bulletin, membre de la première heure de la Société des Agronomes et l'un des premiers diplômés canadiens-français du Collège d'agriculture de Guelph, ne pouvait pas se passer de cette convention et à cette fête agricole. Il prie donc ses lecteurs d'excuser le retard que pourraient subir les correspondances privées, cette semaine.

LE PROBLEME ECONOMIQUE

M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale, a parlé, il y a quelque temps, aux Trois-Rivières, du problème économique.

Le problème économique, a-t-il dit, est grave. Le cultivateur se décourage sous le fardeau d'obligations trop fortes pour les revenus que lui donne la terre; l'industrie et le commerce qui font les marchés locaux, hésitent, craignent, n'osent pas se jeter dans de nouvelles entreprises et l'ouvrier demande de l'emploi dans les usines. Nos organisations de transport qui ont coûté des milliards au pays sont menacées de lutter contre un nouveau mode qui se développe avec la rapidité de l'éclaircie: le véhicule-moteur. Le coût du transport est excessivement élevé et le cultivateur en souffre fatalement.

Nos gens émigrent aux Etats-Unis dans les manufactures de nos voisins, parce qu'on leur a toujours vanté le marché américain. La province de Québec ne peut remplacer par un étranger le Canadien qui l'abandonne. Il faut non seulement enrayer l'émigration des nôtres, mais il faut aussi absolument prendre les moyens de ramener ici ceux qui nous ont quittés. Il faut créer un mouvement, un grand mouvement de rapatriement. Pour cela, la colonisation, quels que soient les avantages que l'on pourrait donner, ne saurait suffire aux besoins, la terre défrichée non plus, il faut des usines canadiennes, il faut des manufactures, des industries au sein de notre province. Il faut que les dirigeants canadiens veuillent cela, non pour des intérêts politiques, mais pour des fins nationales. Il nous faut un million de Canadiens de plus. Nous les aurons si nous pouvons leur offrir et leur donner les positions qu'ils occupent aux Etats-Unis. Notre province en a besoin. Nous pouvons en avoir si nous le voulons. Il faut de la population pour activer les marchés nécessaires à l'agriculture, pour aider les cultivateurs qui ont fortement besoin d'être protégés.

Le cultivateur, l'industriel, l'ouvrier, le Canadien de retour voilà les quatre éléments qu'il nous faut protéger. Il faut que tous nous y donnions notre concours, un concours patriotique et non de partisan politique.

Je demande aux ouvriers, aux chefs ouvriers de nous dire comment on pourrait abaisser le coût de la vie tout en réduisant la durée du travail et en augmentant la rémunération des travailleurs. Je demande aux manufacturiers, aux commerçants s'ils ne pourraient pas fabriquer à meilleur marché les articles de consommation populaire; je demande aux cultivateurs s'ils ne pourraient pas par un système de rotation plus productif augmenter leurs sources de revenus. Je demande à tous d'aider les dirigeants à résoudre nos problèmes.

Firmin LETOURNEAU

Tribune Libre

Justice pour le cultivateur

L'Ang Gardien, Reuville,
25 mai 1924.

Monsieur le directeur,

Me voici encore vous demandant une place en Tribune libre du Bulletin et cette fois il s'agit de réflexions inspirées par certains articles du "Soleil". Dans son numéro du 14 avril, page 7, après avoir félicité le gouvernement fédéral, le "Soleil" disait: "Tous se souviennent encore du mémoire que présentèrent en 1920 à la commission tarifaire présidée par sir Henry Drayton les délégués de la classe agricole de Québec. Quelles sont les vues que ces représentants attitrés des agriculteurs exprimaient alors? Ils déclaraient que la position du cultivateur était devenue précaire." Plus loin, après avoir répété ce que nous disons dans le Bulletin depuis 1921, que le dépeuplement des campagnes est causé par le manque d'équilibre entre les salaires urbains et les salaires agricoles, le "Soleil" ajoutait: "Ils donnaient alors un avertissement qui aurait pu être salutaire s'il avait été écouté. Qui dit que si on avait fait droit, à cette époque, aux réclamations de la classe agricole de la province de Québec et de ses sœurs, l'exode dont le pays a eu à souffrir n'aurait pas été évité à peu près totalement?" (Le "Soleil", 14 avril, page 7.)

Cet avertissement était donné en 1920; il y a donc de cela, en chiffres ronds, 4 ans. Pourquoi a-t-il fallu 4 ans aux gens si chers au "Soleil" pour comprendre le besoin de nos populations rurales?

Et d'abord, le "Soleil" admet qu'il y a eu exode. Ses maîtres politiques l'ont-ils admis, depuis 4 ans? Les cultivateurs demandent, depuis 1921, qu'on leur rende justice. Par la voix du "Bulletin", j'ai signalé, avec beaucoup d'autres, le mal terrible qui ravage nos campagnes. A-t-on compris?

Pour comprendre un avertissement, il faut en reconnaître l'a-propos. Or j'ai ici sous les yeux une entrevue donnée à la "Presse" par l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, lequel disait, d'après la "Presse": "Je ne suis nullement alarmé parce qu'il n'y a rien d'alarmant. C'est le va et vient ordinaire." Plus loin: "Je puis dire qu'il y a plus de Franco-Américains qui reviennent au pays qu'il y a de Canadiens qui gagnent les Etats-Unis." (La "Presse", 5 octobre 1922, page 11.)

Il n'y avait rien d'alarmant; alors ceux qui signalaient le danger et le mal grandissant étaient tout simplement des défaitistes. On a fermé les yeux sur un mal national qui lentement, mais sûrement tue notre peuple en tant qu'on agriculteur. Quand un chef de famille laisse mourir un membre de sa famille sans lui donner les soins qui sont à sa portée et qui, peut-être l'auraient sauvé, n'est-il pas vrai qu'on le tient criminellement responsable?

Il n'y a pas de coroner pour enquêter sur la mort de notre agriculture; mais ne sont-ils pas responsables ceux qui, volontairement ou aveuglés par l'encens de leurs "aleuts", ont refusé de voir le mal que l'on avoue aujourd'hui avoir existé? Que des journaux genre le "Soleil" chantent les louanges, exaltent la sagesse de leurs idoles et maîtres, rien d'extraordinaire à cela; c'est leur métier. Mais le cultivateur qui souffre de l'injustice tarifaire peut-il croire qu'ils sont admirables ceux qui, au dire de leurs satellites et valets, ont pris quatre ans pour voir ce qui crève les yeux de tout le monde?

Et maintenant, si on laisse les éloges dithyrambiques du "Soleil" pour examiner ce qui se passe, on s'aperçoit vite que le reniement a été obtenu par les progressistes de l'ouest qui font leur devoir en travaillant dans les intérêts de ceux qui les ont élus. Peut-on en dire autant de nos représentants de la province de Québec? L'élection de 1921 s'est faite au cri de: A bas la conscription! Combien de nos députés ont demandé le rappel ou au moins le désaveu de cette loi insensée? On dira: — la loi ne sert pas; c'est vrai; mais parce que le loup dort, peut-on le considérer comme mort?

Et du côté tarif, que font nos représentants pour nos protéger? Cultivateurs qui plantez du tabac, savez-vous qu'en 1922 il s'est importé du tabac en Canada? 20,870,509 livres de tabac non manufacturé sont entrées en franchise. Pas de protection pour le planteur. Vous ne le croyez pas? Ça n'a pas de bon sens? Eh! bien, c'est le rapport sur le commerce canadien qui le dit, à la page 373! Mais sur le tabac manufacturé il y a protection; les manufacturiers, ça en vaut la peine!

Et sur les peaux! Le livre bleu imprimé par ordre du gouvernement rouge va nous renseigner. Ce livre nous dit, de la page 466 à la page 474, que les peaux de veaux va-h-s, vachettes, moutons, etc., entrent en franchise et il en entre pour des millions annuellement. Vous ne le croyez pas? Mais c'est dit dans le Sessional Paper, no 6, 1923. La preuve est à la portée de tout le monde. Pas de protection pour l'habitant: il n'est pas dur d'entendre, voyez-vous!

Mais aussitôt que les produits du cultivateur sont manufacturés, il y a de la douane. Les chaussures, pas de luxe, mais celles que nous achetons nous ne pas aller nus-pieds (1923 Sessional paper no 6,

page 470) chaussures à semelles chevillées, au fil métallique, impossibles au-delà de 20 p.c. Les gants et milaines de cuir impossibles de même et ainsi de suite.

Mais que voulez-vous? Les manufacturiers ça s'occupe de vivre gras et les habitants ça s'occupe de vivre rouge au bleu.

Et combien de choses sur lesquelles le producteur agricole canadien n'a pas la protection qu'il devrait avoir?

Mais le cultivateur a-t-il besoin de protection? M. Géliras, de la Co-operative fédérée dira, non! Voyez plutôt: "Nous n'avons besoin d'un tarif protecteur que pour les chaussures. Le cultivateur canadien ne craint pas la compétition en général qui lui donnera l'avantage dans quelques années, de produire à aussi bon compte que les autres pays. Quand la production est restreinte, les prix sont plus élevés." (M. Géliras, d'après le Soleil, 9 mai 1924, page 10.)

Très bien! La Co-operative et ses employés sont sans doute désireux de servir les intérêts des manufacturiers qui transforment les peaux qui se vendent si bon marché en chaussures qui se vendent si chères. Le cultivateur canadien ne craint pas la compétition, dites-vous. C'est possible, mais il y a une grosse différence entre subir la compétition et payer pour la protection des autres sans être protégés. Vous dites aussi: quand la production est restreinte, les prix sont plus élevés. Allez-vous prêcher maintenant de restreindre la production? Ça serait bien différent de ce que les fonctionnaires du ministère de l'agriculture ont toujours préché.

Production! Surproduction! cri-t-on sans cesse, sans s'occuper du prix de revient, sans s'occuper des débouchés et de l'encombrement des marchés! Vous dites que dans quelques années le cultivateur canadien aura l'avantage de produire à aussi bon compte que les autres pays. Eh! bien, sachez que nous, cultivateurs, nous ne sommes pas que d'autres suivent tous les jours précisément parce qu'on veut les faire attendre et qu'ils ne le peuvent pas.

Et je termine par une conclusion qui, peut-être paraîtra banale, à force d'être répétée: ce qu'il faut au cultivateur, c'est justice. Si le tarif doit être protecteur pour les autres, qu'il le soit pour nous. Le cultivateur ne peut supporter indéfiniment le poids de tous les rajustements économiques; il ne peut pas toujours être la victime inconsidérée de ceux qui l'exploitent. S'il n'y avait que moi pour le dire, ce serait peu de chose, mais les faits sont là et ceux qui sont partis sans nous laissent des trous dans le troupeau. Nous ne pouvons pas nous laisser ainsi exploiter par ceux qui nous persécutent parce qu'on persiste à ignorer en haut lieu les principes les plus élémentaires de justice et d'équité.

Laurent BARRE,
cultivateur.

Si l'on voulait

St-Félicien, Lac St-Jean 25 mai 1924

Monsieur le Directeur,

Pardonnez-moi la liberté que je prends de vous envoyer quelques lignes pour vous féliciter du dévouement infatigable dont vous faites preuve pour défendre les intérêts de la classe agricole. On ne saurait trop vous remercier de l'habileté avec laquelle vous faites comprendre aux cultivateurs la nécessité qu'il y aurait pour eux de se réunir dans un congrès au moins une fois l'an comme les autres organisations indépendamment de toute politique comme vous le dites si bien ainsi que M. Thomas Poulin de l'Action Catholique dans un article paru la semaine dernière. Qui indépendamment de tout parti politique afin que les cultivateurs puissent discuter et résoudre ensemble les problèmes qui les intéressent sans être harcelés et intimidés par des politiciens dont les intérêts ne s'allient certainement pas avec les nôtres.

Il est grand temps pour la classe agricole de se grouper et de former le noyau d'une association professionnelle qui serait de nature à jeter un peu de prestige sur notre pauvre classe délaissée.

Pour cela, il faut de toute nécessité que les abonnés du Bulletin des Agriculteurs fassent un grand effort pour recruter de nouveaux abonnés qui, avec eux, formeront le contingent qui nous conduira au succès.

J'étais témoin, l'autre jour, d'une conversation entre deux de mes voisins: "As-tu vu l'article sur le Bulletin qui a trait au paiement du lait par sa richesse?" — "Non!" — "Tu n'as donc pas vu non plus celui qui parlait de l'organisation d'un congrès agricole?" — "Mais où as-tu vu cela?" — "Hé! mon cher, c'est dans le Bulletin des Agriculteurs. Ah! mais, si tu lisais cela c'est certain que tu t'y intéresserais. Et la Tribune libre où tous les cultivateurs peuvent réclamer leurs droits qu'ils n'ont jamais eus. Il y a encore la page agricole, où tous les conseils viennent à point, puis le calendrier..." Je te dis que c'est intéressant!" — "Je le sais bien, répond Joseph, mais il y a mon voisin qui dit que ce journal veut fromer un nouveau parti politique et je n'ai pas voulu m'abonner." — "Ce sont les politiciens, dit Pierre, qui lancent cette idée, parce qu'ils ont peur de l'agriculture." (Suite à la deuxième page.)

TRIBUNE LIBRE

Suite de la 1ère page

nion agricole. Le Bulletin ne veut pas former de nouveau parti, il est absolument indépendant de la politique et avec lui, je crois qu'il ne faut pas être trop attaché au parti. De plus, je vais te dire que c'est le seul journal qui ait osé demander de faire un congrès essentiellement agricole et indépendant de tout parti politique. Il faut cela pour que tout marche bien, autrement ça fera comme ça déjà fait. Gros congrès... pas de résultat."

Après cette conversation qui m'a inspiré une foule de réflexions, je me suis mis au travail et j'ai pu enrouler sept nouveaux abonnés. Je suis certain que si l'on voulait, par un bon mot quand l'occasion s'en présente, on pourrait recruter de nombreux abonnés, et notre journal deviendrait ainsi un puissant secours pour notre classe.

Veuillez recevoir, monsieur le directeur, l'expression de ma reconnaissance et de mon admiration.

Jos.-Art. BOUCHARD,
Cultivateur.

Il faut des revenus

Kingsey Falls,
25 mai 1924.

Monsieur le directeur,

En venant vous apporter les abonnements de six de mes concitoyens, je réclame un petit espace dans la Tribune libre de votre journal pour exprimer mon idée sur le bien que peut faire un journal indépendant des partis politiques. L'espérer que la lecture d'un tel journal aidera à nos populations rurales à comprendre que le grand besoin s'impose pour nous de nous unir pour réclamer nos droits. Je crois que notre ministère de l'Agriculture portera plus d'attention à la classe agricole qu'il représente, s'il nous voit fortement unis comme les autres classes de la société d'ailleurs. Nous voyons bien que c'est par le seul moyen de cette union que nous parviendrons à nous faire entendre des hommes que nous avons élus pour aller travailler dans nos intérêts.

Je parcours avec intérêt la Tribune libre et je trouve que c'est un avantage bien grand d'avoir un journal spécial où les cultivateurs communiquent directement d'idée, d'opinion, se renseignant les uns les autres.

Combien j'approuve aussi l'idée par vous conçue de tenir un congrès agricole; je crois que ce serait un moyen très efficace de pouvoir étudier et connaître les meilleurs moyens à prendre pour sauver l'agriculture, inutile de répéter après tant d'autres que l'agriculture traverse une crise où il faut beaucoup de courage pour tenir. C'est vraiment décourageant. Le cœur se refuse parfois à se vouer à de si durs travaux et toujours à perte. Il est urgent de trouver des moyens à rétablir une situation meilleure, car le courage et la volonté ne suffisent pas pour tenir pied. Il faut des revenus aussi. Je crois, terme que le congrès projeté est de nature à améliorer les choses et sera le remède à nos maux.

Je termine en vous félicitant de grand cœur du dévouement que vous vous imposez pour notre cause, ceux qui lisent votre journal reconnaissent votre mérite et je me propose de faire mon possible pour vous procurer des abonnés.

Bien à vous,
Rosalie L'HEUREUX,
cultivateur.

Il faut s'entendre

Henryville, Iberville, 27 mai 1924

Monsieur le directeur,

De temps à autre, des étourdis, profitant de l'hospitalité que leur accordent les journaux, nous annoncent avec grand fracas qu'il existe, à la campagne, un gros préjugé qui consiste à croire qu'il n'est pas nécessaire d'être instruit, mais qu'il suffit d'avoir de bons bras pour cultiver la terre et ces étourdis se lancent dans des considérations plus ou moins usagées sur l'importance de l'instruction et de la formation professionnelle pour les cultivateurs.

Il est vrai qu'à la campagne on croit qu'il n'est pas nécessaire d'être instruit pour cultiver la terre, mais là-dessus, il faut s'entendre. Dans notre pays, il est convenu, je crois, que l'on ne doit accorder le titre d'hommes instruits qu'à ceux qui ont fait des études classiques complètes et nos gens, quand ils disent qu'il n'est pas nécessaire d'être instruit, veulent dire qu'il n'est pas nécessaire

de l'avoir fait des études classiques pour cultiver la terre. Vu le peu d'attraits que semblent avoir les gens instruits pour la culture du sol, il est heureux pour l'humanité qu'il en soit ainsi, car s'il n'y avait que ceux qui ont fait des études classiques à être qualifiés pour pratiquer l'agriculture, il y a belle lurette que le genre humain serait mort de famine.

Quant à l'affirmation si souvent répétée par ces étourdis qu'à la campagne l'on s'imagine qu'il suffit d'avoir les bras solides pour cultiver le sol, elle est si stupide, ma foi, qu'on se demande si elle vaut la peine d'être relevée.

Pour ce qui est de l'importance de la formation professionnelle dont nous étourdis font si grand état, il y a longtemps qu'elle est admise par tous les compagnards qui ont tous assez d'expérience pour savoir qu'on ne s'improvise pas cultivateur et que le métier du cultivateur est de tous les métiers celui qui exige le plus long apprentissage. Afin de démontrer aux gens superficiels que les cultivateurs ne sont pas les idiots que l'on dit, de savants maîtres ont consigné dans des livres déjà anciens ce que les cultivateurs doivent savoir pour faire avancer leur métier.

A la lecture de ces livres, on constate que les cultivateurs ont des notions de presque toutes les sciences et qu'ils sont des savants sans s'en apercevoir. Nos étourdis qui lisent ces livres et les rapportent sans les comprendre et qui s'imaginent qu'il n'y a que dans les collèges que l'on peut acquérir des connaissances en concluent que les cultivateurs sont des ignorants et qu'il n'y a que les gens instruits qui pourraient savoir ces choses que tous les cultivateurs savent par cœur.

Bien à vous,
JOSEPH COMEAU,
cultivateur.

Le congrès agricole

Casey, 30 mai 1924

Monsieur le directeur,

Vous allez, peut-être, être un peu surpris de voir que j'ai laissé Ste-Elizabeth pour la forêt canadienne. J'ai laissé la culture de la terre pour me pousser dans le bois. Quand j'ai vu dans les journaux que le ministre de l'Agriculture était en colère, j'ai pris le bois (sic).

Dans ma fuite, j'ai oublié bien des choses, mais je n'ai pas oublié de faire venir mon Bulletin ici. Et dans le premier numéro qui ne tombe sous la main, je vois ce cri de ralliement demandant à tous ceux qui s'occupent de l'agriculture (le ministre compris) de vouloir bien se réunir dans leurs paroisses et ensuite en un congrès agricole dans notre bonne vieille ville de Québec. Je me suis dit: ce n'est pas d'autres que M. Ponton — je n'en connais pas d'autres, — qui a le courage d'entreprendre une chose semblable.

En effet, c'était lui. Bien, toutes mes félicitations, mon cher ami. Pour moi, c'est la plus belle, la meilleure ou, du moins, une des meilleures manières d'aider l'agriculture. Ce n'est pas en criant que le cultivateur n'est qu'un ignorant et d'autres choses encore que l'agriculture prospère.

Il y aura encore des beaux jours pour l'agriculture. Je l'espère et je souhaite de tout mon cœur.

Bien à vous,
J. S. MORIN

Unissons-nous

St-Pierre Baptiste, Co. Mégantic,
24 mai 1924

M. le directeur,

Je trouve que l'idée de tenir un congrès de cultivateurs à Québec, à la fin de l'été, est bonne. Les professionnels tiennent des congrès souvent pour se protéger et toujours sans penser au cultivateur. J'ai toujours remarqué que dans les temps d'élection, ces messieurs sortent dans les campagnes et ils disent qu'il faut se tenir et on se tient pour leur donner la double chance de se faire élire et de se faire voter des tarifs par le parlement. Les sessions sont longues, mais on oublie les cultivateurs et on les oublie pendant quatre ans. Ce n'est pas de la mauvaise volonté, parce qu'ils reviennent devant les cultivateurs pour leur dire qu'ils sont prospères, qu'ils sont maîtres chez eux, qu'ils sont les rois de la terre. Oui, mais nous ne sommes pas les rois des lois. Je n'ai pas de blâme à jeter sur les professionnels. Il y a un proverbe qui dit: chacun doit

s'occuper de son affaire.

Je crois que c'est grandement temps pour les cultivateurs de s'occuper de leur affaire. Il faut que les cultivateurs aient leur part de représentants au gouvernement. Chacun s'occupe alors de son affaire. Pour cela, il faut que les cultivateurs se groupent comme les autres classes. Ayons confiance en nous-mêmes et marchons dans les traces de nos ancêtres. Si tous les cultivateurs de la province disaient la même chose, je crois que nous nous sortirions vite du trou. Nous vivons comme des étres qui n'ont pas de vie. On dit qu'il y a gros d'argent de voter pour les cultivateurs. Moi, je dis que cet argent est mal dépensé. Je dis que le cultivateur a besoin d'un bon crédit agricole. Je dis que notre gouvernement étudie la question depuis trois ans. Je crois qu'on favorise les caisses populaires. Eh bien, si le gouvernement pense que c'est le meilleur moyen, qu'il nous vienne en aide, car sans l'aide du gouvernement, c'est difficile d'arriver. Les capitaux sont rares de ce temps-ci, chez les cultivateurs. Il faudrait que le gouvernement traitât les banques des cultivateurs comme il a traité les banques du commerce: leur avancer un certain montant pour commencer. Le gouvernement devrait faire de la propagande dans les campagnes en faveur des caisses populaires. Je crois que ce serait de l'argent bien employé. Dans notre petite paroisse, nous n'avons pas à nous plaindre trop de la désertion; mais aujourd'hui, après persévérance, voyant que leur sort ne s'améliorait pas, plusieurs ont décidé d'aller voir ailleurs.

Nous vivrons aussi longtemps que l'on n'aura pas décidé de laisser les couleurs bleu ou rouge de côté, pour nous occuper de nos affaires. Unissons-nous, pensons que nous allons être vite remplacés par des immigrants des vieux pays qui arrivent à pleins chars.

Votre tout dévoué,

NAP. PROVENCHE,
cultivateur.

Le congrès agricole

Normandin, Lac St-Jean, 25 mai 1924

Monsieur le directeur,

Permettez à un vieux cultivateur qui aime beaucoup sa profession, mais qui désire voir l'agriculture plus prospère, de vous féliciter pour l'excellente idée que vous avez eue d'organiser un congrès agricole.

Je crois que c'est ce qu'il y a de mieux à faire pour permettre à la classe agricole de faire connaître nos gouvernants le véritable état dans lequel se trouve l'agriculture actuellement. J'approuve les noms des cultivateurs que vous donnez. Vous connaissez vos hommes. Il faut des connaissances, de l'honnêteté et du dévouement pour mener à bonne fin une question aussi importante.

J'espère donc que chaque paroisse fera son possible pour faire connaître ses besoins et saura déléguer de bons cultivateurs pour la représenter. Que ça ne se fasse pas comme il arrive trop souvent à l'approche des élections, quand il s'agit de faire le choix d'un candidat. N'importe qui se fait déléguer sans être nommé par les électeurs. Ces messieurs savent ont un autre intérêt en vue que celui des cultivateurs. Que l'on choisisse comme délégué au congrès agricole, non pas des professionnels, mais des cultivateurs intelligents, honnêtes et dévoués à la cause agricole, ainsi que des amis reconnus des cultivateurs, car il y en a encore des professionnels qui aiment l'agriculture et qui peuvent lui être utiles en temps opportun.

A l'œuvre donc. Pas une seule paroisse ne devrait se désintéresser de ce grand coup qui fera jaillir la lumière qui éclairera nos gouvernants et qui donnera à l'agriculture la force dont elle a besoin pour conquérir ses droits.

Je vous souhaite, Monsieur le directeur, tout le succès que vous méritez pour votre dévouement à la classe agricole. Il me fait plaisir de voir sur tous les numéros du Bulletin de nouveaux correspondants; cela prouve que le journal est de plus en plus apprécié.

Merci, Monsieur le directeur, de votre hospitalité.

Votre tout dévoué,

ALP. POIRIER,
cultivateur.

Il est une petite bonté si légère que l'on flote à la surface de toutes choses: elle se nomme la politesse.

Faisons connaître notre journal

Victoriaville, Arthabaska, 28 mai 24

M. le directeur,

Je vous inclus un mandat de \$1.00 pour un nouvel abonnement et son adresse de profite de la présente pour vous dire toute l'estime que j'ai pour votre excellent journal: Le Bulletin des Agriculteurs. Vos écrits, vos réclamations sont très bien accueillis par tous ceux qui vous lisent et je souhaite que vous continuiez à défendre si vaillamment, comme vous l'avez fait jusqu'ici, les questions rurales afin de convaincre nos gouvernants qu'il nous faut plus de protection de leur part. Ces derniers chantent la prospérité de la province, le bien-être du cultivateur. Il serait bien plus intéressant si nous les voyions s'appliquer à mettre sur un pied d'égalité la classe des cultivateurs avec les autres classes.

J'espère, Monsieur Ponton, qu'avec l'aide que vous nous donnez et avec le concours des courageux soldats de la Tribune libre, nous finirons par avoir justice de salaire pour notre travail et j'ajoute que si tous ceux qui parlent et protestent contre les salaires exorbitants des employés du gouvernement et les tarifs dont sont pourvus les professionnels, venaient nous aider de leurs voix et de leur signature dans la Tribune libre, cela nous serait d'un grand secours et nous arriverions au but tant désiré.

Disons comme bien d'autres: unissons-nous, soyons forts; faisons connaître notre journal; reprenons-le; faisons-le lire à nos amis et obtenons par ce moyen de nouvelles recettes.

Bien à vous,
DENIER GIROUARD.

La paiement du lait par le gras

St-Cœur de Marie, Lac St-Jean,
26 mai 1924

M. le directeur,

Auriez-vous la bonté de publier ces quelques notes dans la Tribune libre?

La lettre de Monsieur Noisieux, au sujet du paiement du lait suivant sa teneur en gras, m'a donné fort à penser. Plusieurs fromagers, ensemble, avons fait une épreuve pour voir si la loi est juste. Voilà les résultats obtenus.

Nous avons mis tout le lait pauvre dans un bassin et le lait riche dans un autre.

	Lait riche	Lait pauvre
Livres	2163	1243
Gras pour cent	3.8	3.4
Gras total	82.19 lbs	42.10
Livre de fromage		
par lb de gras	2.82	2.32
Livres de fromage		
total	2.32	.99
Fromage par 100		
lbs de lait	9.32	7.96

Donc, nous avons décidé de continuer à payer le lait d'après sa richesse en gras, parce que la loi est juste.

MEDERIC BERGERON,
Fromager.

Cela nous sauvera

Princeville, Co. Arthabaska,
4 mai 1924

M. le directeur,

Je viens encore solliciter une petite place dans le "Bulletin des Agriculteurs" pour vous remercier du travail que vous faites pour les cultivateurs. Nous nous apercevons de jour en jour que les agriculteurs se réveillent, grâce à vous, MM. Ponton et Lévesque, qui avez si bien fait connaître la vérité sur bien des rapports, sur la vente du "Bulletin" et sur l'honorabilité d'un de nos paroissiens.

La Divine Providence a bien su placer ces quatre directeurs de bonne foi. Pas un n'a eu peur de braver la tempête jusqu'au bout. M. Caron dit d'apercevoir qu'il a eu une mauvaise heure dans sa vie. Il ne s'attire pas des faveurs en agissant de la sorte. Comment voulez-vous que les cultivateurs aient confiance en lui? Pauvres cultivateurs que nous sommes, nous supportons des reproches qui sont amers, quelquefois. Si tous les cultivateurs pouvaient comprendre l'importance de l'union, ils verraient notre situation changer. Il y a un proverbe qui dit: l'union fait la force. Nous ne voulons pas demander au gouvernement des choses impossibles, nous lui de-

mandons, entre autres choses, de pratiquer l'économie dans l'administration et dans les travaux qu'il fait faire. Nous ne lui demandons pas qu'il enrichisse les cultivateurs, mais qu'il ne leur arrache pas le peu d'argent qu'ils peuvent faire sur leur terre en endettant les municipalités. Ces dépenses sont injustes pour nous qui peinons du matin au soir pour presque rien en retour.

Nous nous demandons quelquefois ce que nous allons devenir, si nous n'avons pas plus d'aide que cela.

Mais il faut prendre courage. Quelqu'un vous vient en aide. Grâce à vous, MM. Ponton et Lévesque, les cultivateurs vont s'unir et marcher. Il faut que le gouvernement nous aide, nous payons des taxes comme les autres classes, nous aussi.

Je ne sais pas ce que M. le ministre dirait si tous les cultivateurs disaient: nous ne paierons plus de taxes.

Nous avons lu sur quelques journaux que monsieur le ministre Caron allait démissionner et qu'il serait remplacé par un nouveau ministre d'agriculture. Nous vous demandons, monsieur Ponton, si vous voulez bien demander au ministre de l'agriculture, avant de partir, s'il veut bien s'occuper de faire baisser les salaires des trois premiers de la Coopérative Fédérée qui reçoivent de \$6,500 à \$10,00 par année. Pourquoi ne pas les mettre à \$5,000, par exemple. Comme c'est un temps d'économie, cela aiderait beaucoup. Si monsieur le ministre est en peine pour placer cet argent-là, pourquoi ne le déposerait-il pas à notre bonne caisse populaire; ce peu d'économie aiderait à la Caisse Populaire, le crédit agricole de M. Caron. Mais M. Caron ne dit pas que pour soulager le cultivateur, il faudrait lui permettre d'emprunter à 3 pour cent.

Monsieur Ponton, nous vous demandons de travailler pour nous obtenir cette faveur-là. Nous aidons cette Coopérative, quelle soit raisonnable sur ce point-là.

Je vais terminer car je ne veux pas prendre trop d'espace. Chaque fois que je lis les lettres de mes concitoyens, cela me réjouit comme si c'était une lettre d'un parent bien-aimé. Ecoutez, mes amis, cela nous sauvera et nous permettra de rester dans notre province.

DANIEL BRIE,
cultivateur.

A propos de garde-feux

St-André de Matapédia, 24 mai 1924

M. le directeur,

Je vous envoie encore un nouvel abonnement: un de plus du côté des ignorants. A présent, je vous demande encore un petit coin dans la Tribune libre pour réparer mes erreurs. J'ai dit qu'il y en avait trois ou quatre à la place d'un et c'est sept ou huit, et je crois qu'on va encore en trouver d'autres. C'est très beau de voir que la famille gouvernementale grandit à pas de géant. J'offre mes sympathies à tous ces nouveaux-nés ainsi qu'à leur mère et j'espère qu'elle va tous les bien élever. Quant au père, je crois bien qu'il n'aura pas le service de toute sa famille, comme il le doit s'y attendre, car c'est bien rare, sur une famille nombreuse, qu'il ne s'en échappe pas quelques-uns. Je crois que, si ça continue, avant deux ans, il n'y aura plus que le quart de la province pour faire vivre les trois autres quarts. C'est presque honteux de voir de pareilles lois dans notre province. J'aimerais savoir si nos gouvernants vont payer ces garde-feux de leur salaire ou bien de l'argent du peuple. Aussi, j'aimerais savoir s'ils sont obligés de porter les permis aux maisons où s'il faut aller les chercher, comme ils nous le disent.

J'en ai fait demander un et ils ont refusé de me l'apporter, disant qu'ils n'ont pas d'affaire à la porter. Je crois que s'ils sont payés de l'argent du peuple, ils sont comme nos engins et ensuite on n'est pas pour payer pour courir des permis; qu'ils fassent leur ouvrage. Ils sont assez nombreux, qu'ils n'aient pas de misère. Pour ma part, je n'ai pas envie d'en courir. S'il faut absolument marcher à quatre pattes pour nos belles lois, c'est très bien, on va peut-être le faire, mais pas longtemps. Il y en a un temps où on marchera debout. Je l'espère que d'un bout à l'autre de la province, le peuple va comprendre. On dépense de l'argent mal à propos dans une crise sans pareille et on fait voir qu'on cherche un remède pour enrayer la désertion des campagnes.

Quelqu'un pourrait-il faire connaître la loi de colonisation et de garde-feux, telle qu'elle est, dans le prochain Bulletin? Je suis un ignorant et veux m'instruire. On y reviendra. S'il y en a qui veulent me taper dans le dos, je leur donne la chance, qu'ils tapent et nous autres, les ignorants, nous allons attendre les élections et nous leur taperons sur la bedaine.

Pierre PELLETIER, cultivateur.

Le congrès agricole

St-Geneviève de Batiscan,
24 mai 1924.

Monsieur le directeur,

Je trouve que votre idée de tenir un congrès agricole à la fin de l'été est excellente. Je suis certain qu'elle sera acceptée avec joie par tous les cultivateurs de la province. Ce congrès va en effet leur permettre d'exprimer librement leurs pensées, d'étudier leurs propres problèmes, et d'adopter un programme de relèvement agricole. Je vous félicite et vous remercie, M. le directeur, d'avoir lancé cette idée.

Les cultivateurs doivent s'occuper de leurs propres problèmes. Ils doivent s'appliquer à les étudier et à les résoudre. On a trop compté dans le passé sur les autres pour défendre les intérêts de l'agriculture. Les cultivateurs doivent aujourd'hui prendre leur propre cause en main et la défendre. Ils doivent s'unir comme les autres classes de la société. Les professionnels, qu'ils soient rouges ou bleus, sont unis.

Votre obligé,
François GUERTIN,
cultivateur.

Je viens solliciter une place dans votre journal pour répondre à un monsieur qui, le 24 avril, a lancé un article dans la Presse hebdomadaire qui a été loin de me plaire, comme lecteur. Je suis cultivateur et j'en ai été indigné. Ce monsieur ou plutôt ces messieurs, parce que ce n'est pas la première fois que ça leur arrive de montrer au public que tout dépend de notre imprévoyance, si nous ne pouvons arriver dans nos affaires comme les autres classes de la société. Il parle de nos machines animales. Pour le présent, je ne lui parlerai que de celles qui se

rapportent à l'industrie laitière. Pourquoi avons-nous tant de difficulté à nous élever un bon troupeau? C'est parce que nous sommes obligés de marcher dans les ténébreux. Ce Monsieur est-il capable de me dire pourquoi trois bonnes vaches, dans un même troupeau, sélectionné par le même bouff importé d'ailleurs et de descendance de laitières de choix, trois génisses ayant eu les mêmes soins, après avoir mis bas, il n'y en avait qu'une seule de bonne? Il nous dit d'acheter plutôt que de garder une vache moyenne. Où les prendrons-nous, étant donné que celui qui a des bonnes vaches les garde? C'est un point qui ne se discute pas: à moins que ces vaches soient vieilles et usées. Je dis que nous marchons dans les ténébreux parce que c'est la nature qui est contre nous. Les médecins n'arrêteraient pas le monde en mourir. Nous, nous ne pouvons arrêter les destins de la nature.

Je ferai une comparaison. Je suppose que toutes les vaches de moins de 40 livres par jour soient détreuilles. Comment les remplacerions-nous? quand je sais parfaitement bien que, chez les éleveurs et ailleurs, il n'y a pas plus de 6 à 10 sur 20 à 25 de bonnes. Les autres sont des machines à pension. La comme chez moi, la nature ne veut pas nous donner ce que nous réclamons.

Il y a encore quelques cultivateurs comme vous dites, qui ne sont pas beaucoup développés. Mais le nombre est très restreint. Des prétentieux comme vous, le nombre est de beaucoup supérieur étant donné qu'avec votre bagage de science vous croyez tout connaître, être capable de tout conduire, de gouverner et de ne jamais vous tromper. Là il y a erreur et lamentable erreur pour des hommes qui ont pris la peine de payer pour développer leur cerveau. Vous, la Presse, ce n'est pas la première fois que vous envoyez des gens de villes sur des biens par vos sollicitations pour manger les économies qu'ils avaient acquises dans les villes. C'est un reproche mérité que je vous fais parce que je vous lis depuis près de 20 ans et je me rappelle bien votre passé. Si nous n'avons pas suivi de cours, ne prétendez pas qu'en nous-mêmes, nous ne comprenons pas le bon sens. Si c'était aussi facile que vous le dites d'avoir des animaux qui paient, il y a longtemps que l'affaire serait trouvée et que notre position serait changée. Nous ne pouvons pas nous passer d'animaux qui ne paient pas. Prenez le bœuf, par exemple, qui vaut en moyenne 6 à 7 cents la livre et qui a coûté à son maître 10 à 12 cents. Nos animaux sont aussi assujettis à toutes sortes de maladies, principalement les bonnes vaches. J'en ai déjà perdu. Je suppose que ce monsieur va dire que c'est de ma faute. S'il avait été à la place de ma femme, ça ne serait pas arrivé, mais il restait encore facile si ces messieurs voulaient payer nos produits toujours à leur valeur comme nous les payons nous pour nous faire dérier, c'est certain que ça irait beaucoup mieux.

Je vous remercie d'avance et je demeure,

Alphonse PICHE, fils,
cultivateur.

Dévoons-nous

St-Geneviève de Batiscan,
2 mai 1924.

M. le directeur,

Il est passé bien des choses depuis quelque temps dans le public. On a d'abord dit que notre journal doit être le refuge de l'ignorance. On a ajouté aussi que les noms qui apparaissent au bas des lettres de la Tribune libre étaient des noms empruntés. Moi pour moi, je ne suis pas bien savant, mais quand je considère les actes de certains hommes soi-disant instruits, je me console. Je n'ai jamais douté, moi, de l'honnêteté des cultivateurs et j'ai toujours compris l'importance de ces documents, des affidavits, par exemple. Je ne suis pas bien instruit, mais j'ai assez de jugement pour discerner le vrai du faux. Dans le débat sur la vente du Bulletin des Agriculteurs, je savais de quel côté était la vérité. Je ne suis pas bien instruit, mais je sais qu'un homme ne doit pas prêter son nom. Les correspondants de la Tribune libre ne prêtent pas leur nom. Ils se respectent trop pour cela. Il faut avoir une bien petite opinion des cultivateurs pour penser qu'ils peuvent laisser mettre leur nom au bas de n'importe quoi. Je n'ai jamais permis à personne de se servir de mon nom pour défendre des affaires qui ne sont pas de mon jugement.

Les cultivateurs s'expriment dans la Tribune libre de leur journal pour faire connaître leur situation et revendiquer leurs droits. Ils ont le droit, même le devoir de le faire. Ils ne font pas cela pour le plaisir de critiquer. Ils ne veulent pas renverser les politiciens. Ils sont respectueux de l'autorité et ils ont droit au respect. Les gens "instruits" devraient comprendre cela.

Ne nous laissons pas intimider par ces choses-là. Continuons à prêcher la vérité dans notre journal. "Il y a longtemps que le Bulletin des Agriculteurs devait être reconnu par tous les cultivateurs", me disait quelqu'un de haut placé et qui voit les choses loin dans l'avenir. Faisons de la propagande en faveur de ce journal. Recrutons des abonnés, faisons comme notre monsieur Jacob qui en a trouvé tout près d'un cent lors du grand concours. Dévoons-nous pour notre cause et nous serons un jour récompensés.

Bien à vous,
EUGENE TRUDEL.

Une opinion

St-Denis, (St-Hyacinthe)
9 mai, 1924.

Monsieur le Directeur,

Je viens vous demander de bien vouloir m'adresser le journal, je désirerais le recevoir toutes les semaines, même tous les jours, s'il y avait moyen.

Je vous demanderais de bien vouloir dire dans le Bulletin que le gouvernement devrait aider beaucoup plus l'industrie laitière, qu'il ne l'a fait dans le passé.

Depuis un an, beaucoup de cultivateurs, sollicités par des agents achètent des centrifuges. Beaucoup de ces gens jettent de la poudre aux yeux du monde en disant que les petits centrifuges payent mieux que les fabriques. J'ai demandé à ceux qui se servent de centrifuges s'ils perdaient leur lait. Ils m'ont répondu que non. Comment ces gens peuvent-ils se justifier s'ils tiennent compte de rien?

Moi je dis que nous devrions soutenir nos fabriques. En achetant des centrifuges, nous travaillons contre nos intérêts et nous faisons plaisir aux agents. Travaillons pour nous avant tout.

Votre obligé,
François GUERTIN,
cultivateur.

Ca irait beaucoup mieux

Cap Santé, (Co. Portneuf)
3 mai, 1924.

Monsieur le Directeur,

Je viens solliciter une place dans votre journal pour répondre à un monsieur qui, le 24 avril, a lancé un article dans la Presse hebdomadaire qui a été loin de me plaire, comme lecteur. Je suis cultivateur et j'en ai été indigné. Ce monsieur ou plutôt ces messieurs, parce que ce n'est pas la première fois que ça leur arrive de montrer au public que tout dépend de notre imprévoyance, si nous ne pouvons arriver dans nos affaires comme les autres classes de la société. Il parle de nos machines animales. Pour le présent, je ne lui parlerai que de celles qui se

rapportent à l'industrie laitière. Pourquoi avons-nous tant de difficulté à nous élever un bon troupeau? C'est parce que nous sommes obligés de marcher dans les ténébreux. Ce Monsieur est-il capable de me dire pourquoi trois bonnes vaches, dans un même troupeau, sélectionné par le même bouff importé d'ailleurs et de descendance de laitières de choix, trois génisses ayant eu les mêmes soins, après avoir mis bas, il n'y en avait qu'une seule de bonne? Il nous dit d'acheter plutôt que de garder une vache moyenne. Où les prendrons-nous, étant donné que celui qui a des bonnes vaches les garde? C'est un point qui ne se discute pas: à moins que ces vaches soient vieilles et usées. Je dis que nous marchons dans les ténébreux parce que c'est la nature qui est contre nous. Les médecins n'arrêteraient pas le monde en mourir. Nous, nous ne pouvons arrêter les destins de la nature.

Je ferai une comparaison. Je suppose que toutes les vaches de moins de 40 livres par jour soient détreuilles. Comment les remplacerions-nous? quand je sais parfaitement bien que, chez les éleveurs et ailleurs, il n'y a pas plus de 6 à 10 sur 20 à 25 de bonnes. Les autres sont des machines à pension. La comme chez moi, la nature ne veut pas nous donner ce que nous réclamons.

Il y a encore quelques cultivateurs comme vous dites, qui ne sont pas beaucoup développés. Mais le nombre est très restreint. Des prétentieux comme vous, le nombre est de beaucoup supérieur étant donné qu'avec votre bagage de science vous croyez tout connaître, être capable de tout conduire, de gouverner et de ne jamais vous tromper. Là il y a erreur et lamentable erreur pour des hommes qui ont pris la peine de payer pour développer leur cerveau. Vous, la Presse, ce n'est pas la première fois que vous envoyez des gens de villes sur des biens par vos sollicitations pour manger les économies qu'ils avaient acquises dans les villes. C'est un reproche mérité que je vous fais parce que je vous lis depuis près de 20 ans et je me rappelle bien votre passé. Si nous n'avons pas suivi de cours, ne prétendez pas qu'en nous-mêmes, nous ne comprenons pas le bon sens. Si c'était aussi facile que vous le dites d'avoir des animaux qui paient, il y a longtemps que l'affaire serait trouvée et que notre position serait changée. Nous ne pouvons pas nous passer d'animaux qui ne paient pas. Prenez le bœuf, par exemple, qui vaut en moyenne 6 à 7 cents la livre et qui a coûté à son maître 10 à 12 cents. Nos animaux sont aussi assujettis à toutes sortes de maladies, principalement les bonnes vaches. J'en ai déjà perdu. Je suppose que ce monsieur va dire que c'est de ma faute. S'il avait été à la place de ma femme, ça ne serait pas arrivé, mais il restait encore facile si ces messieurs voulaient payer nos produits toujours à leur valeur comme nous les payons nous pour nous faire dérier, c'est certain que

AGRICULTURE

Les systèmes de crédit applicables au Canada

Le rapport du Dr H.-M. Tory, président de l'Université d'Alberta et président administratif du conseil des recherches scientifiques du Dominion, sur les crédits ruraux, a été publié dernièrement.

Le Dr Tory avait été chargé, l'an dernier, de faire une enquête aux Etats-Unis et en Europe sur les divers systèmes de crédits ruraux et de tirer des conclusions applicables au Canada. C'est le résultat de cette enquête que donne le rapport.

Il débute par des considérations générales. Le Dr Tory note que le crédit rural a été partout implanté, pour sauvegarder les intérêts des agriculteurs, dont l'industrie est considérée, partout, comme fondamentale et essentielle, non seulement au progrès d'un pays, mais même à sa vie.

Il existe trois grands systèmes de crédit rural : le crédit à long terme, ou hypothécaire sur les terres; le crédit à terme court, ou crédit accordé sans hypothèque et remboursable dans un délai variant de trois mois à cinq ans; enfin, le crédit intermédiaire, employé uniquement au Canada et aux Etats-Unis et qui établit une distinction entre les divers crédits à terme court. Ce dernier, en Amérique, ne désigne que les prêts remboursables dans un délai de trois à six mois. Les prêts remboursables dans un délai plus long sont appelés "crédit intermédiaire".

On accorde le crédit sur hypothèque pour les raisons suivantes :

- 1.—Il est le seul moyen par lequel les fermiers peuvent obtenir un long crédit.

- 2.—Il place entre le prêteur et l'emprunteur un intermédiaire qui surveille les intérêts de chacun.
- 3.—Il permet au prêteur de négocier la garantie et de rentrer dans ses fonds sans ennuyer l'emprunteur.
- 4.—Il permet l'emploi du système d'amortissement.

Le 5.—Il reconnaît le fait que le prêt doit être remboursé par le produit de la terre, établissant ainsi la garantie sur une base rationnelle.

- 6.—La garantie étant solide, le taux d'intérêt est moins élevé.
- 7.—Un capital fixe étant ainsi obtenu, l'autre actif du fermier sert de garantie aux prêteurs à court terme pour les besoins d'une saison.

Le but du crédit à court terme, comme il existe en Europe, et du crédit intermédiaire, employé en Amérique, est double :

- 1.—Donner au fermier un système de crédit adaptable aux besoins de la saison de la moisson.
- 2.—Lui procurer un taux d'intérêt en rapport avec la solidité de la garantie offerte.

EN EUROPE

La seconde partie du rapport traite du crédit rural en Europe. Le Dr Tory note d'abord la diversité des institutions financières de l'Europe : les organisations privées, publiques ou coopératives; les banques à fonds sociaux; les banques d'épargne; les banques rurales; les banques d'utilité publique; les banques de prêts sur hypothèques; les compagnies de prêts; les banques d'Etat en enfin les banques coopératives.

Les institutions de crédit à long terme sont les suivantes :

- 1.—En Allemagne, la banque Landschaften ou banque d'hypothèques, dont l'origine remonte à la guerre de Sept ans (1757-1763). Elle fut fondée pour prêter de l'argent aux grands propriétaires fonciers, dont les affaires furent désorganisées par la guerre. En 1765, un marchand de Berlin, Buhning, conçut le projet de fournir les mêmes facilités à tous les propriétaires de terres et ce projet fut approuvé par Frédéric, le Grand.

- 2.—Le système est établi sur les bases suivantes :
1. Les hypothèques ne sont accordées que sur les deux tiers de la valeur de la terre. L'évaluation étant faite par des officiers indépendants et établie d'après la production moyenne de la terre.
2. Les obligations ne sont émises que pour un montant n'excédant pas le montant total des hypothèques disponibles.
3. Le montant de la dette est constamment réduit par des amortissements.
4. Les organisations de crédit, formant la Landschaften, ne font pas de bénéfices.
5. Les obligations sont garanties, non seulement par les hypothèques, mais par le fonds d'amortissement.
6. Une autre garantie est fournie par les propriétaires, qui peuvent être responsables pour la pleine valeur de leur terre.

Comme on le voit, la Landschaften est une organisation centrale d'Etat, qui réunit les demandes des emprunteurs, accumule la valeur des hypothèques et émet des obligations achetées sur le marché comme les obligations ordinaires, industrielles ou d'Etat.

Il existe encore en Allemagne des banques particulières de prêts sur hypothèques, qui opèrent de la même façon. Elles émettent des obligations, garanties par des hypothèques et par l'Etat; elles prêtent à même les dépôts, car elles font les opérations des banques ordinaires; elles obtiennent des prêts de l'Etat, qui servent de base au crédit; elles remboursent les prêteurs à même le fonds d'amortissement; ou à même les fonds accablés.

Il y a encore les banques d'épargne, qui consentent des prêts sur hypothèques, les fonds venant des dépôts.

En 1912, ces diverses institutions avaient prêtés \$6,500,000,000, la Landschaften ayant un montant de \$850,000,000 à elle seule.

En France, existe le "Crédit foncier". C'est une institution, fondée en 1852, et qui possède du capital privé, mais est soumise au contrôle de l'Etat. Elle accorde des prêts sur hypothèque et aux municipalités. Son capital est de 200,000,000 francs, divisé en actions de 500 francs chacune. Le "Crédit foncier" reçoit aussi des dépôts.

Au Danemark, existent des banques coopératives de prêts sur hypothèque. En Hollande, il y a une banque semblable au "Crédit Foncier"; en Autriche, le crédit rural est fait par des institutions privées recevant l'appui de l'Etat; en Italie existe une grande variété d'institutions de crédit; en Suède, un système semblable à la Landschaften.

En Allemagne, ce crédit est fourni par les sociétés de crédit du type Raiffensien. Dans chaque communauté sociale existe une société coopérative dont le but est d'assurer le bien-être moral et matériel de ses membres. Les sociétés ne souscrivent pas d'actions. Mais ils déposent dans le fonds commun leurs épargnes qui sont prêtées à ceux qui en ont besoin, sur garantie personnelle. Ces sociétés sont réunies en une banque centrale, qui est une compagnie à fonds social, dont les sociétés locales. Elle reçoit ses fonds :

- 1.—De la vente d'actions aux sociétés locales;
- 2.—De dépôts ou d'emprunts;
- 3.—De commissions et d'intérêts;
- 4.—De profits résultant du commerce coopératif.

Ces fonds servent à des prêts à terme court accordés aux membres des sociétés locales dont les fonds ne permettent pas de faire ces prêts. Ils sont aussi employés pour les achats coopératifs.

Les profits réalisés permettent d'établir un fonds de réserve et de payer un dividende. Le crédit de chaque société locale est fixé par la banque centrale.

la récolte future, la garantie étant évaluée à 20 p. 100 du revenu de l'année précédant le prêt.

AU PAYS

Dans notre pays, le crédit rural est laissé à la charge des provinces. Toutes les provinces canadiennes ont des systèmes officiels de crédit rural.

Dans le Québec, le crédit rural se fait surtout par les "Caisses populaires", organisées par M. Desjardins sur le modèle des "Banques populaires" d'Italie.

Ce sont des coopératives, dont chaque société possède au moins une action de \$5.00. Elles reçoivent des dépôts, font des prêts de toutes sortes, à long ou court terme, sur billets ou sur hypothèques, et elles paient des dividendes à leurs sociétaires. Il est à remarquer qu'elles servent de système de crédit populaire, dans les centres ouvriers des villes aussi bien que dans les centres ruraux.

Le Dr Tory fait des éloges de ces institutions, qui ne peuvent exister nulle part ailleurs, au Canada, parce que l'unité religieuse et raciale des habitants du Québec les rend seule possibles.

Le Dr Tory termine en recommandant l'action du gouvernement fédéral pour l'établissement d'un organisme étendu de prêts à long et court terme.

(L'Information)

Contrôle du rationnement des vaches laitières

De bons résultats au point de vue économique ont été obtenus, dans le département de Seine-et-Oise, par l'application simultanée du contrôle de la production laitière et d'un contrôle du rationnement alimentaire des vaches. Le service, fondé et dirigé par le Comité d'élevage de la région, est placé sous les auspices du Service agricole départemental. Le procédé est très simple et consiste en pesées périodiques des vaches et, respectivement des fourrages constituant la ration quotidienne de ces dernières. Si elles sont bien conduites, ces pesées, que l'on doit effectuer le même jour que le contrôle laitier, ne provoquent pas une grande perte de temps, ni ne demandent un personnel spécialisé, puisqu'il s'agit seulement d'atteindre une exactitude approximative en accord avec les résultats pratiques. Avec les chiffres obtenus, le contrôleur se sert des tables déjà composées à l'aide des équivalents et des pourcentages de matières azotées contenues dans les différents fourrages et utilisables par le bétail, pour déterminer la valeur fourragère et la teneur protéique de la ration. Connaissant d'autre part le poids moyen des vaches et les quantités de lait données en moyenne par chaque animal, il est en mesure de calculer, en utilisant les tables de rationnement, la valeur fourragère et la richesse protéique de la ration théorique nécessaire aux vaches du même poids et donnant une quantité identique de lait. De cette façon, il peut juger si les vaches contrôlées sont convenablement nourries et conseiller les modifications éventuelles de la ration, pour la faire toujours correspondre aux exigences alimentaires de l'animal.

Les résultats donnés par ce contrôle double sont représentés graphiquement au moyen de 3 courbes qui, respectivement, permettent de constater l'influence de la ration sur la production du lait, sur le rendement en beurre et sur le poids vif; l'examen des graphiques permet aussi de préciser la ligne de conduite à tenir dans chaque cas et particulièrement dans les changements de régime climatique.

On pourrait arriver à ces trois règles :

- (1) Si les courbes de la production laitière, du rendement en beurre et du poids vif s'abaissent brusquement et parallèlement, il faut augmenter la ration.
- (2) Si les courbes de production laitière et de rendement en beurre s'abaissent lentement et régulièrement, pendant que la courbe de poids reste horizontalement, les vaches sont convenablement nourries et la ration doit rester constante.
- (3) Si les courbes de production laitière et de rendement en beurre s'abaissent lentement pendant que la courbe de poids monte, les animaux sont trop nourris et il convient de diminuer légèrement la ration. Dans ce dernier cas, la tendance à l'adiposité fait obstacle dans une certaine mesure à la fonction galactogène.

Dans l'interprétation des courbes, il convient toutefois de tenir compte des abaissements anormaux des courbes, dus aux affections simples ou chroniques et absolument indépendants du régime alimentaire.

LA QUANTITE OPTIMUM DE LAIT ECREME DANS L'ALIMENTATION DES VEAUX

A Beltsville, dans le Maryland, ont été exécutés sur 4 groupes de veaux des expériences d'alimentation avec du lait écrémé. Les groupes constitués chacun de 4 individus, furent balancés entre eux au point de vue du poids des animaux à la naissance. Chaque animal reçut le lait maternel pendant les 10 premiers jours, et, dans les 5 jours suivants, on passa graduellement à la ration de lait écrémé que l'on voulait leur administrer. Trois groupes reçurent cette ration respectivement à raison de 1-7, 1-6 et 1-5 du poids vif, qui fut calculé périodiquement (toutes les semaines), et un autre groupe reçut le lait écrémé à profusion, de façon que les veaux purent en consommer *ad libitum*. L'expérience dura 70 jours, l'augmentation de poids fut maximum chez les 4 animaux du groupe auxquels le lait écrémé avait été donné à volonté, et cette augmentation fut d'au moins 50 pour 100 supérieure à celle des animaux du 1er groupe qui avaient reçu la ration 1-7. La quantité totale de lait écrémé absorbée par le 4e groupe fut supérieure d'environ 4-5 à celle donnée au 1er groupe. Les résultats obtenus pour les deux autres groupes furent intermédiaires et inférieurs, dans le cas des veaux à ration 1-6, à ceux donnés par les veaux à ration 1-5. Proportionnellement, la quantité de lait écrémé nécessaire pour déterminer une augmentation donnée de poids vif fut plus élevée pour les deux groupes à ration 1 et 1-5 que pour les deux autres groupes. On ne constata pas d'effets laxatifs, qui auraient pu être produits par une abondante ingestion de lait écrémé.

La première société de contrôle du monde a été créée dans le petit village danois Vejle, en 1894. Il en existe maintenant au Danemark environ 900 et le principe de ces associations a été adopté dans le monde entier.

Les sociétés de contrôle sont des associations coopératives locales d'agriculteurs qui ont engagé un contrôleur, spécialement au courant, dans le but de visiter, à des intervalles de deux à trois semaines, l'étable de chaque membre, de peser le lait de chaque vache lors des différentes traites, de déterminer le pourcentage des matières grasses, de peser la nourriture des vaches et, sur cette base, calculer la valeur de celles-ci au point de vue du rendement en lait, et permettre ainsi à l'agriculteur de déterminer la valeur de chaque vache.

Un groupe de spécialistes dans le domaine de l'élevage du bétail travaillent très étroitement avec les sociétés de contrôle, afin de connaître les races, et agissent comme conseils pour les achats et les ventes des animaux producteurs. Le jury des expositions de bétail danois se base sur les renseignements ainsi fournis par les sociétés de contrôle.

A ce jour, on a constaté que le bétail rouge danois, dans la province de Fionie, a donné comme moyenne, l'année dernière, une production de 3,700 kilos (environ 1000 livres) de lait par vache, avec une teneur en matières grasses de 3,75 p.c. et une production de beurre de 150 kilos (environ 300 livres).

Le porc de boucherie

Le chef du service des moutons et des porcs à Ottawa dit que le commerce du lard canadien se divise en deux catégories, — le lard salé et le lard frais — Il dit également que le lard qui doit être salé doit être couvert d'une couche de gras d'une certaine épaisseur, tandis que le commerce de porc frais demande un animal qui ne porte pas plus d'un pouce de gras et qui pèse de 120 à 160 livres, poils vifs, aux paires à bestiaux ou aux abattoirs. Les pores de cette catégorie sont appelés "pores de boucherie". Ils sont précoces et bien munis de viande. M. MacMillan prétend que lorsque la production du porc à bader sera plus généralisée qu'elle ne l'est actuellement, le poids du porc de boucherie de cette espèce montera jusqu'à 150 à 170 livres. La charpente plus longue permettra, dit-il, d'augmenter le poids de l'animal qui fournira des épaules et des jambons de la grosseur désirée et un milieu plus long, dans lequel on pourra couper plus de côtelettes.

Les éleveurs de pores de boucherie doivent être prêts à faire face à des fluctuations considéra-

bles dans les prix. La demande est limitée et ne porte que sur certaines catégories; si l'offre est faible alors naturellement les prix montent; si au contraire l'offre est en excès de la demande alors les prix baissent nécessairement.

Emballage des tomates pour le marché

Jusqu'ici il y a eu un grand manque d'uniformité dans les méthodes d'emballage des tomates fraîches pour le marché et l'exportation. M. Parsons a étudié les importants centres de production des Etats-Unis et décrit les méthodes qui ont donné de bons résultats dans les entreprises commerciales, et d'autres méthodes qui ont causé des pertes. En ce qui concerne la valeur pour l'emballage de certains matériaux, le Chef de la Division d'horticulture du Sud-Africain confirme les indications données en Allemagne et en Hollande au sujet de la valeur des déchets de tourbe. Les tomates mûres emballées dans des déchets de tourbe conservent tant leur couleur et leur peau ferme que leur jus et leur saveur. L'évaporation est diminuée et le poids du fruit n'est pas changé. Dans le cas de fruits pas encore mûrs, l'élevation de température de la tourbe accélère la maturation sans causer de flétrissement. Dans du matériel humidifié d'une façon convenable, épandu sans compression, non seulement les fruits se conservent, mais ils peuvent même augmenter de poids et leur couleur et leur saveur peuvent se développer. Il faut 5 à 7 fois plus de temps pour que l'humidité de fruits bien emballés s'évapore, que dans le cas de fruits mis sur des claies et expédiés de la manière ordinaire dans des voitures isolées. La propriété antiseptique de la tourbe empêche les mauvais fruits de contaminer les fruits sains contenus dans la même caisse.

L'Embargo

A Monsieur le Président de la Commission Royale enquêtant sur l'exportation du bois de pulpe, Ottawa.

M. le Président,

La requête des soussignés, tous cultivateurs, du canton de Stanfold, expose ce qui suit :

Qu'ils sont fortement opposés à l'EMBARGO sur le bois propre à fabriquer la pulpe, et principalement sur le bois fait par les cultivateurs ou colons sur leur terre.

Que la grande partie de ce bois ne pourrait être utilisée par les moulins canadiens, vu sa qualité qu'elle est peu inférieure, et qu'il serait injuste par les temps durs que traversent la classe agricole, de les priver du marché américain.

Que d'ailleurs la richesse forestière de la province ne sera nullement affectée, vu que ce bois est généralement fait lors du défrichage.

C'est pourquoi, les soussignés DEMANDENT à votre honorable commission de ne pas donner effet à l'EMBARGO ou défense d'exporter, sur le bois de pulpe fait par le cultivateur ou le colon.

Princeville (Stanfold) ce cinquième jour de mai mil neuf cent vingt-quatre.

Alphonse Levasseur, Donat Gagnon, Edmond Baril, Damase Gendreau, Ludovic Baril, Arthur Gilbert, Gatien Dancœur, Joseph St-Pierre, Antonio Allard, Pierre Allard, Alphonse Brissou, F.-H. Bernier, Wilfred Pénin, Oscar Girouard, Willie Gagné, Donat Baril, Joseph Turgeon, Daniel Brie, Alphonse Fréchette, Adolphe Allard, A. Girouard, Albert Gagné, Arthur Belleau, Napoléon Boisvert, Calixte Belleau, Georges Secours, Amédée Couture, Napoléon Lacourse, Alfred Emond, Georges Beaudoin, Nelson Lacourse, Edouard Poudrier, Eugène Lacasse, Alphonse Charest, Delphis Labbé, Rameau Chauvel, Octave Lavigne, A.-A. Perreault, Abella Trotter, Achille Baril, Evariste Baril, Emile Trépanier, Joseph Provencier, Napoléon Simard, Georges Carignan, Nazaire Girard, A. Leclair, Delphis Carignan.

Province de Québec, Municipalité du canton de Stanfold.

A une assemblée régulière du conseil municipal du canton de Stanfold tenue le cinq mai mil neuf cent vingt-quatre sous la présidence de M. le maire Pellerin et à laquelle le conseil était au complet, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

"Soumis à ce conseil une requête de MM. Alphonse Levasseur, Donat Gagnon, Gatien Dancœur et plusieurs autres adressée à la Commission Royale enquêtant sur l'embargo sur le bois de pulpe, par laquelle ils s'opposent à l'embargo sur le bois du colon et du cultivateur."

"Après délibération, il est proposé par M. Edmond Baril, secondé par M. Wilbrod Fillion, que ce conseil reconnait le bien-fondé de

Effet de la production croissante sur le prix de revient

Nous comparons ici les prix de revient en nourriture du lait et du gras de beurre, chez les vaches plus ou moins bonnes laitières.

Toutes les périodes de lactation complètes et signalées dans les rapports annuels du service de l'exploitation animale pour les années finissant le 31 mars 1921, 1922 et 1923 ont été groupées en catégories commençant à 3,000 livres. L'écart dans

chaque catégorie est de 2,000 livres, c'est-à-dire que toutes les bêtes produisant entre 3,000 et 5,000 livres de lait par année sont groupées en une catégorie; toutes celles produisant entre 5,000 et 7,000 livres sont groupées en une autre catégorie, etc. Toutes celles qui produisent plus de 19,000 livres par année forment la catégorie finale.

Nous avons calculé ensuite, pour chaque catégorie, la production moyenne de lait et de gras de beurre et le prix de revient moyen en nourriture du lait et gras. Ces renseignements sont consignés au tableau suivant :

EFFET DE LA PRODUCTION CROISSANTE SUR LE PRIX DE REVIENT DU LAIT ET DU GRAS DE BEURRE

Catégorie	Nombre moyen de lactations	Production		Prix de revient en nourriture			
		Lait liv.	Gras de beurre liv.	Lait 100 de livres	Gras 100 de livres	8 c.	8 c.
3,000 - 5,000	13	4,202.5	181.7	1.57	37.06		
5,000 - 7,000	28	6,947.6	258.25	1.35	32.56		
7,000 - 9,000	34	7,887.73	321.30	1.12	27.90		
9,000 - 11,000	27	10,076.11	365.44	1.09	30.26		
11,000 - 13,000	20	12,195.77	458.58	0.93	25.96		
13,000 - 15,000	9	13,802.00	489.26	0.92	25.74		
15,000 - 17,000	4	15,368.10	566.40	1.05	28.62		
17,000 - 19,000	3	17,784.00	632.82	0.81	23.10		
19,000 livres et plus	3	23,211.00	836.15	0.66	18.40		

Ce tableau nous fait voir que sauf une seule exception pour le lait et deux exceptions pour le gras, le prix de revient présente une diminution graduelle à mesure que la production du lait augmente, et presque proportionnelle à cette augmentation.

Dans la catégorie de 9,000 à 11,000 livres, le coût du gras de beurre est plus élevé que dans la catégorie précédente. C'est parce qu'il y avait dans ce groupe deux vaches qui étaient restées longtemps sans donner de lait et qui avaient ainsi de gros frais à leur passif. La nourriture consommée pendant cette longue période de non production a fait monter le prix du gras.

"cette requête et l'approuve suivant sa forme et teneur, "Adoptée."

Vraie copie de la résolution cidessus extraite du livre des délibérations de la susdite municipalité, donnée à Princeville ce douzième jour de mai mil neuf cent vingt-quatre.

B. FEENEY,
Sec.-trésorier C.M.C.S.

Itinéraire du voyage de liaison

Le départ de l'excursion de la "Liaison Française" organisée par M. Abbé J.-A. Ouellette, de concert avec le Service de colonisation et ressources naturelles du Chemin de fer national du Canada, a été fixé au 26 juin prochain de Montréal. Les Franco-Américains qui feront partie du voyage viendront prendre le train spécial à Montréal, à la gare Bonaventure. Plusieurs ont déjà retenu leurs places et l'on compte sur un fort groupe pour représenter les centres français de la Nouvelle-Angleterre.

Voici l'itinéraire de l'excursion de la Liaison Française ainsi que le programme officiel qui a été préparé à chaque endroit pour la réception des "agents de liaison" qui vont rendre visite à leurs frères de langue française établis dans les nouvelles régions du Canada.

26 juin, Montréal-Ottawa. Visite de la capitale du Canada. Réception chez S. E. le Délégué Apostolique, Soirée organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste.

27 juin, North Bay. Visite de la ville et fête organisée par les Canadiens français.

27 juin, Cobalt. Visite d'un centre minier et de la partie résidentielle de Haileybury, ville épiscopale détruite par le grand feu de 1923.

27 juin, New Liskeard. Réception par S. G. Mgr Rhéaume, Hommages aux Canadiens français.

28 juin, Ville-Marie. Excursion en bateau sur le lac Temiskamingue. Fêtes et grand ralliement des Canadiens français de toutes les paroisses environnantes. Dîner champêtre.

28 juin, Earleton. Centre de colonisation. Fêtes familiales.

29 juin, Cochrane. Capitale de l'Ontario-Nord. Grand'messe solennelle et rencontre des Canadiens français.

29 juin, Moonbeam. Centre agricole. Célébration de la Saint-Jean-Baptiste pour l'Ontario-Nord. Adresse aux excursionnistes et réponses.

30 juin, Saint-Boniface. Hommage à S. G. Mgr Béliveau. Réception. Visite de la ville qui est le château fort de la race dans l'Ouest.

1er juillet, Saint-Jean-Baptiste, Man. Grand ralliement des Canadiens français du sud du Manitoba. Fêtes.

1er juillet, Notre-Dame de Lourdes, Man. Centre français du Manitoba ouest. Adresse de bienvenue et réponse par un missionnaire.

2 juillet, Montmartre, Sask. Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. Visite des amis.

2 juillet, Regina. Capitale de la Saskatchewan. Visite à S. G. Mgr O.-E. Mathieu. Réception aux édifices paroissiaux.

2 juillet, Moose Jaw. Promenade à travers la ville et dans la campagne.

3 juillet, Gravelbourg. Capitale française du sud de la Saskatchewan. Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. Dîner. Amusements en plein air. Visite à Lafleche. Promenade dans la prairie. Visite aux collèges classiques dirigés par les RR. PP. Oblats.

4 juillet, Prince-Albert. Visite à S. G. Mgr Prud'homme. Visite de la ville.

5 juillet, même jour, visite de Maycelin, centre agricole, et fêtes canadiennes.

5 juillet, Morinville. Centre canadien-français de l'Alberta. Ralliement des Canadiens français du centre de l'Alberta, sous la présidence de Mgr Pilon.

5 juillet, Edmonton. Visite à S. G. Mgr l'archevêque. Visite de la ville et réception par les Chevaliers de Colomb canadiens-français. Visite au collège des RR. PP. Jésuites.

6 juillet, Saint-Paul de Mécis. Centre canadien-français du nord de l'Alberta. Fête de la Saint-Jean-Baptiste. Ralliement des Canadiens français. Grand'messe. Dîner et amusements.

7 juillet, Chauvin. Paroisse d'agriculteurs. Fêtes.

7 juillet, Prud'homme. Centre canadien-français des grandes prairies. Réception et fêtes.

8 juillet, Sainte-Rose du Lac, Manitoba. Fête de la Saint-Jean-Baptiste. Promenade en auto dans la campagne où se fait la culture mixte.

9 juillet, Winnipeg. Capitale du Manitoba. Visite de la ville et de la Trappe Saint-Norbert.

10 juillet, Kapuskasing. Centre de colonisation canadien-français de l'Ontario-nord. Visite de la ville et rencontre des Canadiens français.

Le même jour, arrivée à la Reine, Abitibi québécois. Adresse de bienvenue et réception.

11 juillet, Mokamuk, Abitibi. Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste.

Le même jour, arrivée à Amos, chef-lieu de l'Abitibi. Visite de la ville et fêtes patriotiques.

Arrivée à Montréal le 12 juillet à 3 heures p.m. du train spécial du Chemin de fer national du Canada conduisant les excursionnistes.

Le programme est forcément écourté ici, mais il donne une idée de l'importance de l'excursion et de la réception chaleureuse qui attend les excursionnistes sur tout le parcours. En plus de la visite des centres canadiens-français, les membres de l'excursion de la Liaison française traverseront le pays Algonquin et quelques-uns des territoires les plus pittoresques du Canada.

La colonisation

"Le Canada est une des premières terres de colonisation du monde. Il en résulte un problème qui se pose devant nous de façon continue, et dont nous ne nous désintéressons point. Quand un pays reçoit, chaque année, des colons par centaines de milliers, sa physiologie morale risque de s'altérer profondément, rapidement. La Russie nous envoie des Doukitchobors, peuple nomade et superstitieux, qui erre à la recherche de l'Esprit; nous ne lui en sommes pas reconnaissants. Il nous faut souhaiter de bons catholiques et de vigoureux travailleurs, comme les paysans de Bergame ou de Brescia, en Italie, comme "nos" Bretons de France, comme les agriculteurs belges..."

Comme les familles de nos bons catholiques sont, d'une façon générale, très nombreuses, il est manifeste que la période historique que nous vivons porte dans ses flancs l'avenir du Canada catholique."

S. G. Mgr L.-N. BÉGIN,
Archev. de Québec.

—Interview à La Croix, de Paris, 1908.

Au moment où des hommes réunis se croient le plus épatants et le plus malins, qu'ils sont aussi les plus gobeux; et la sottise des prétendues "compétences" est — comme disait Huysmans — plus abondante et plus ferme que celle des ignorants. Il n'y a réellement ici-bas qu'une forme de la supériorité intellectuelle, c'est cette vertu si rare, que pratiquent et recommandent les Ordres religieux, et qu'on appelle l'humilité.

Bien dans le monde moral n'est perdu, comme dans le monde matériel rien n'est anéanti. Toutes nos pensées et tous nos sentiments ne sont ici-bas que le commencement de sentiments et de pensées qui seront achevés ailleurs.

JOUBERT

La richesse qui vient vite s'en va vite; celle qui se forme peu à peu est solide.

Quand le plaisir est le fruit du crime, le plaisir est toujours la suite du plaisir.

La religion chrétienne a été prêchée par des ignorants et crue par des savants.

Moins

CREME! CREME!

L'expérience et la satisfaction
de nos expéditeurs de la dernière saison

prouvent qu'il y a de l'argent
pour les producteurs

dans la vente de la crème
Ecrivez-nous!

O E U F S

Organisez-vous pour nous expédier vos oeufs en grande quantité.

VOLAILLES

Expédiez-nous vos volailles vivantes. La demande pour les volailles est très forte et les prix élevés.

Demandez notre liste de prix pour volailles, oeufs et autres produits

Crémeries Mont-Royal Ltée

580-590, RUE MARIE-ANNE EST, MONTREAL

CREDIT AGRICOLE DE ROUVILLE

(Incorporé au Capital de \$40,000.00)

Siège social Saint-Paul d'Abbotsford, Qué.

Fondé pour les Agriculteurs, par des Agriculteurs,
en vue de pratiquer la science miraculeuse de l'économie

Une Coopérative Financière, formée en corporation pour aider à se constituer un capital, afin d'améliorer une exploitation agricole; fait des avances dans la proportion de 85 pour chaque piastre contributive; prête l'argent à 2 et 3 pour cent d'intérêt par année, donnant jusqu'à 15 ans pour en opérer le remboursement, par petits amortissements tous les trois mois.

Système très perfectionné et très efficace

Demandez une circulaire explicative.

P. POULIN & Cie, Limitée

39, Marché Bonsecours, Montréal.

NOUS ACHETONS

LES VOLAILLES.

12 mois
par année.

LES OEUFS.

LE BEURRE.

Nos expéditeurs
reçoivent la pleine
valeur de leurs
produits.

PAS DE COMMISSION DEDUITE

LES FARINES

REGAL et FLEUR de LIS

Sont les Meilleures

POUR LES PATISSERIES ET LE PAIN

Employez nos différents engrais
(son, gru, moulées, etc.) pour vos
animaux. — Qualité absolument
régulière et garantie.

THE ST-LAWRENCE FLOUR MILL CO. LTD.
MONTREAL, P. Q.

Vos chaussures et vos harnais à bon marché

Cultivateurs, voici un moyen de vous procurer des chaussures de travail ainsi que des harnais à des prix excessivement bas tout en obtenant une qualité supérieure.

Faites tanner les peaux dont vous disposez chez nous et nous vous en ferons des chaussures et des harnais de toute première classe — OUVREUR A LA MAIN ET PARFAITEMENT GARANTI.

Nous tannons suivant l'ancien procédé. Nos cuirs sont souples et durables parce qu'ils ne sont pas brûlés par les acides violents qui s'emploient dans les nouveaux procédés.

Nous tannons aussi les peaux de moutons avec la laine.

Nos manufactures étant localisées à la campagne, nos frais généraux et notre main-d'oeuvre sont moins élevés qu'en ville. NOUS POUVONS DONC TRAVAILLER A MEILLEUR MARCHÉ.

Les prix des peaux sont présentement très bas. Le temps est propice pour vous faire une provision de cuir, de harnais et de chaussures.

Vous obtiendrez entière satisfaction en vous adressant à nous.

Raphaël LOISELLE

UPTON, P.Q.

Les Prix de la dernière Heure

PRIX DU GROS A MONTREAL DERNIERE CORRECTION, LUNDI.
A 1.00 HEURE P. M.

CE QUE VOUS VENDEZ

BEURRE DE BEURRIERIE		PIGEONS VIVANTS		VEAUX DE LAIT ABATTUS	
Pasteurisé spécial.	la lb.	Jeune.	le couple	Choix.	la lb.
Pasteurisé No 1 frais.	0.33 1/4	Vieux.	0.20	No 1.	0.10
No 1.	0.32 1/4			No 2.	0.08
No 2.	0.31			No 3.	0.06 1/2
BEURRE DE FERME		LAPINS		VEAUX DE CHAMPS VIVANTS	
No 1.	0.25			No 1.	les 100 lbs.
No 2.	0.23			No 2.	0.00 1/2
No 3.	0.20				
FROMAGE COLORÉ		MIEL BLANC		VEAUX DE CHAMPS ABATTUS	
Spécial.	0.15 1/4	No 1.	10.11	No 1.	les 100 lbs.
No 1.	0.15	No 2.	0.10	No 2.	0.00
No 2.	0.14	No 3.	0.08		
FROMAGE BLANC		MIEL AMBRE		BOUVILLONS VIVANTS	
Spécial.	0.15 1/4	No 1.	0.03 1/4	Choix.	les 100 lbs.
No 1.	0.15	No 2.	0.03	No 1.	6.50 à 7.10
No 2.	0.14	No 3.	0.	No 2.	5.00 à 6.00
OEUFS		MIEL BRUN		TAUREAUX VIVANTS	
Frais spéciaux.	0.34	No 1.	0.09	Choix.	les 100 lbs.
Frais Extras.	0.31	No 2.	0.03	No 1.	5.25 à 6.00
Frais Premiers.	0.28	No 3.	0.	No 2.	3.00 à 5.00
Frais Seconds.	0.24			No 3.	1.50 à 2.50
POULES VIVANTES		SIROP D'ÉRABLE		TAURES VIVANTES	
Qualité : bonne, 5 lbs et plus	0.27 à 0.28	No 1.	\$1.65	Choix.	les 100 lbs.
Qualité : bonne, 4 à 4 1/2 lbs	0.24 à 0.26	No 2.	1.40	No 1.	6.25 à 7.00
Qualité : moyenne, 4 lbs et plus	0.21 à 0.23	No 3.	0.	No 2.	5.00 à 5.00
Qualité : passable, 3 lbs et plus	0.17 à 0.20	SUCRE D'ÉRABLE		No 3.	3.50 à 5.00
POULES ABATTUES		No 1.	\$0.12	VACHES VIVANTES	
Qual. : choix de 6 lbs chacune	0.32	No 2.	0.10	Choix.	les 100 lbs.
Qual. : bonne, 5 lbs et plus	0.30	No 3.	0.	No 1.	5.25 à 6.00
Qual. : moyenne, de 4 à 5 lbs	0.28	AGNEAUX VIVANTS		No 2.	3.00 à 5.00
Qual. : pass., moins de 4 lbs	0.24	No 1.	\$0.16 à \$0.18	No 3.	1.50 à 2.50
POULETS VIVANTS		No 2.	5.00 à 6.50	PEAUX VERTES	
Qual. : choix, plus 6 lbs. ch.	0.35	AGNEAUX ABATTUS		Lavée No 1.	0.32 à 0.33
Qual. : bonne, 5 lbs et plus	0.33	(à la campagne).	0.	Lavée No 2.	0.23 à 0.24
Qual. : moyenne, 4 1/2 à 5 lbs. ch.	0.30	Choix.	0.	Non lavée No 1.	0.23 à 0.24
Qual. : moy., 4 1/2 à 5 lbs. ch.	0.28	No 1.	0.	Non lavée No 2.	0.22
POULETS ABATTUS		No 2.	0.	Non lavée No 3.	0.18
Qual. : chx, 6 lbs et plus, ch.	0.35	No 3.	0.	FOIN DE MIL	
Qual. : bonne, 5 lbs et plus	0.33	MOUTONS VIVANTS		Extra No 2.	\$16.50
Qual. : moyenne, 4 1/2 à 5 lbs	0.30	Choix.	les 100 lbs.	No 2.	15.00
Qual. : pass., moins de 4 1/2 lbs	0.28	No 1.	6.50	No 3.	12.00 à 13.00
DINDES FRAICHES, ABATTUES		No 2.	5.50	FOIN DE TRÈFLE	
Qual. : chx, plus de 9 lbs, ch.	0.35	No 3.	0.	No 1 (trèfle mélé).	\$12.00
Qual. : bonne.	0.33	MOUTONS ABATTUS		No 2.	11.00 à 12.00
Qual. : moyenne.	0.30	Choix.	la lb.	PAILLE	
DINDES ABATTUES (grêles)		No 1.	0.00	Bonne.	la tonne
Qual. : choix.	0.37	No 2.	0.00		\$6.00 à 7.00
Qual. : bonne.	0.35	No 3.	0.00	PATATES	
Qual. : passable.	0.33	PORCS VIVANTS		Blanches M. V.	au char 30 lbs.
OIES VIVANTES		les 100 lbs.		Rouges.	\$1.75
Qual. : bonne.	0.20	Porc à étal et épais unis	\$8.50 à \$8.75		1.40
Qual. : moyenne.	0.18	Sélects (à bacon).	\$9.00	FÈVES	
Qual. : passable.	0.16	Truies.	5.50	No 1.	le mt.
OIES ABATTUES		PORCS ABATTUS		No 2.	\$2.80
Qual. : bonne.	0.18	les 100 lbs.			\$2.70
Qual. : moyenne.	0.16	No 1 (90 à 140 lbs.)	\$11.00	POIS	
Qual. : passable.	0.14	No 2 (140 à 175 lbs.)	\$8.50 à \$9.50	No 1.	le mt.
CANARDS ABATTUS		No 3 (175 à 225 lbs.)	\$8.00	No 2.	\$2.60
Qual. : choix.	0.20	VEAUX DE LAIT VIVANTS			2.35
Qual. : bonne.	0.18	Choix.	les 100 lbs.	BOIS DE CHAUFFAGE	
CANARDS VIVANTS		No 1.	6.50 à 7.00	Erable fendu.	la corde
Qual. : bonne.	0.28	No 2.	5.50 à 6.25		\$5.50
Qual. : moyenne.	0.24	No 3.	4.25 à 5.00	SAINDOUX	

CE QUE VOUS ACHETEZ

FARINE A PAIN		AVOINE		POISSON SALÉ	
1ère "Patente"	le char, le baril, en sacs.	No 2 C. W.	le char, e. mt.	Morue verte moyenne No 1.	le baril de 200 lbs.
2ème "Patente"	5.50	No 3 C. W.	0.48	Hadcock la lb.	13.00
Forcée à boulanger.	6.00	No 1 d'alimentation	0.47	Saumon.	20.08
	5.80	No 2.	0.45	Truite flatan la lb.	1.00
FARINE A ENGRAIS		ORGE		Maquereau.	20.00
1ère.	le char, le baril, en sacs.	No 3 C. W.	le char, le mt.	TABAC	
2ème.	14.40	No 4 C. W.	0.65 1/2	(balles de 50 lbs.)	
	3.50	SUCRE		Grand Rouge.	0.32
SOUS-PRODUITS DU BLÉ		les 100 lbs.		Grand Havane.	0.30
Son.	le char, la tonne	Granulé (sac de jute).	\$7.85	(balles de 25 lbs.)	
Gru rouge.	24.25	Granulé (sac de coton).	7.95	Petit-canadien.	0.30
Gru blanc (Laurentia).	27.25	Cassonade No 1.	7.45	Rouge Quenel.	0.45
Criblures de blé.	24.25	Cassonade No 2.	7.35	PÉTROLE	
Middlings.	30.25	MÉLASSE		Imperial Royalite.	le gal.
MOULÉES		le gal.		(barils de bois de 42 galls.)	\$0.23
"Succée"	le tonne, au char.	No 1 (Baril de 25 gallons)	\$0.82	Imperial Royalite.	0.23
"Union"	33.00	No 2.	0.73	(barils d'acier 47 galls.)	
GRAIN MOULU		SEL		GAZOLINE	
Blé d'Inde moulu.	le sac de 98 lbs	le sac.		Imperial premier.	le gal.
Blé d'Inde cassé.	2.10	Sel fin (sacs de 200 lbs.)	\$1.95	(baril de 47 galls.)	\$0.28 1/2
TOURTEAUX DE LIN		Gros sel (sacs de 140 lbs.)	1.30	Queens.	0.31 1/2
Première qualité.	le tonne, au char	Selen pierre (sacs de 100 lbs.)	1.25	HUILE	
Blé d'Inde.	le sac, 98 lbs	LARD SALÉ		Albro à machine.	le gal.
No 1 jaune.	\$0.	le baril de 200 lbs.		(le baril de 40 galls.)	\$0.55
		de dos.	\$2.00	Albro à automobile.	1.10
		ir d'épaule.	29.00		

Au Marché Bonsecours

(Prix approximatif des légumes, détail, pour la semaine finissant le 7 juin)

Ail (la douzaine.)	\$0.50	Epinars (la lb.)	\$0.15	Salade (laitue) (la doz.)	\$0.40
Anis.		Fèves à beurre (s. de 20 lbs)	\$0.00	Salsifis (la douz.)	\$1.00
Aubergine (la pièce.)	\$0.00	Fraises (le casseau.)	\$0.00	Tabac (la livre).	
Betteraves (le sac.)	\$0.60	Melons.	\$0.00	Quesnel.	\$0.50
Blé d'Inde (épis.)	\$0.00	Navets (le sac.)	\$2.50	Grand Rouge.	\$0.22
Carottes (la douzaine.)	\$1.00	Oignons (la douzaine.)	\$0.50	Havane.	\$0.21
Céleri (la douzaine.)	\$0.00	Patates (s. de 80 lbs.)	\$2.40	Miel.	\$0.40
Ciboulettes (la douzaine)	\$0.25	Pois en gousse (s. de 40 lbs)	\$0.00	Petit Rouge.	\$0.20
Choux.	\$0.00	Poireaux (la doz.)	\$0.25	Parfum d'Italie.	\$0.50
Choux-fleurs (la doz.)	\$0.00	Panaïs (la doz.)	\$0.50	Tomates (boite de 30 lbs)	\$0.00
Choux de Siam (la doz.)	\$0.00	Piment (la doz.)	\$0.00	Tomates à confitures.	\$0.00
Concombres (la doz.)	\$0.00	Persil (la doz.)	\$0.60		
		Radis (la doz.)	\$0.25		
		Rhubarbe (la doz.)	\$0.20		

Beurre - - Fromage

Les plus hauts prix du marché

REMISES

promptes et exactes

VOILA

ce que nos expéditeurs réguliers obtiennent chez nous.

ADRESSEZ-NOUS

vos prochain envoi de beurre et de fromage et vous pourrez juger.

Prix payés pour la semaine finissant le 7

BEURRE

Pasteurisé spécial - Pasteurisé No. 1 - No. 1 - No. 2

33 1/4	33	32	31
FROMAGE			
Spécial	--	No. 1	--
15 1/4		15	14

Trudel, Ayer, Limitée

ENTREPOS DE LA COMMISSION DU HAVRE MONTREAL.

FEU VIE
PHOENIX ASSURANCE Co. Limited de Londres Ang.
Bureau Principal: No 100, rue Saint-François-Xavier, Montréal.
Fonds de la Compagnie: \$150,000,000
JAMES D. PATTERSON, Gerant G. W. S. TYRE, Secrétaire

CULTIVATEURS

Nous offrons en vente, à l'exposition d'Ormslow, du 17 au 21 juin, des reproducteurs Yorkshires, mâles et femelles, de 3 à 10 mois, enregistrés, répondant parfaitement au type à bacon, à des prix satisfaisants. Ne manquez pas cette occasion.

Nous avons expédié, de notre ferme, dernièrement, deux chargements de porcs. 61 porcs sur 100 d'un d'eux et 85 sur 100 de l'autre ont été classés extra choix. C'est une garantie que les porcs que nous offrons en vente la semaine prochaine sont d'excellente qualité.

ERNEST N. BONNEAU, North Stanbridge, Co. Missisquoi, Qué.

D. HATTON COMPANY, MONTREAL

FONDEE EN 1874

Nous fêtons notre Jubilé. cette année

Les plus forts acheteurs et vendeurs en gros de poisson au Canada

PLANTS - PLANTS

GRAINES DE SEMENCE

Plants de Tomates Durcis "BIJOU"

LIVRAISON DU 15 MAI AU 15 JUIN SEULEMENT

Blé d'Inde (Bantam doré) 20c la livre. Haricots (Fèves) 20c la

livre. Pois verts 25c la livre.

Nous ne vendons que les graines de semences

qui donnent les meilleurs résultats pour la mise

en conserve.

AVIS

Toutes nos cotations s'entendent F. A. B. Montréal, et toute commande doit être accompagnée d'un mandat, chèque accepté, etc. ou livraison sur paiement C. O. D.

Association des Fabricants de Conserves Domestiques Ltée

339, AVENUE VIGER, MONTREAL, QUE.

La Crème

Cette question vous interesse-t-elle??

si OUI

MONTREAL DAIRY
COMPANY LIMITED

se fera un devoir de

Vous donner tout
Renseignement

Même si vous n'expédiez pas
à notre Compagnie

L'Almanach du Bulletin

PATRONS DU 12 JUIN

S. Adolphe, S. Basile, S. Cyrin, S. Facon, S. Nazaire et St. Nabord, martyrs; S. Onuphre, ermite; S. Guy; Ste. Antoinette, martyre; Ste. Olympie et Ste. Pélagie.

Basile, Cyrin, Nabord et Nazaire étaient quatre officiers romains, de l'armée de l'empereur Maxence. Pleins de foi, ils faisaient profession publique de christianisme. Amenés devant Aurèle, préfet de Rome, ils affirmèrent leur foi, résistèrent à ses promesses et à ses menaces, et furent emprisonnés. Là, en pleine nuit, durant leur prière, une clarté céleste apparut; et le gélier Marcel avec beaucoup d'autres se convertirent. Conduits devant l'empereur, ils professèrent de nouveau leur foi à Jésus-Christ, furent torturés et remis en prison. Sept jours après, devant Maximien, ils se moquèrent encore des idoles. Alors, sur la voie Aurélienne, on leur trancha la tête, l'an 306.

Les pluies pendant le mois de juin. Font belle avoine et mauvais foin. Ne pas oublier que ce proverbe nous vient de France, où les foin se font plus tôt qu'en notre pays. Pluie de la Trinité (le 15) Fait déperir le blé.

CHRONOLOGIE

En 1829, le 7, première messe célébrée en l'église Notre-Dame actuelle, à Montréal, par Messire Jean Richard, curé, le jour de la Pentecôte.

1832, le 8, apparition du choléra asiatique à Montréal; cette première épidémie fait quatre mille victimes; une seconde épidémie eut lieu en juillet.

1853, le 9, l'apôtre Gavazzi prêcha à l'église de St. Jean, Montréal, ce qui donna lieu à une émeute.

1866, le 10, prohibition du mariage pendant le carême.

1844, le 11, arrivée à Montréal des premières religieuses du Bon-Pasteur, au nombre de 4.

1846, le 12, incendie du théâtre de Québec, où 46 personnes périrent.

1611, le 12, les premiers Jésuites arrivent en Nouvelle-France, à Port-Royal, aujourd'hui Annapolis, Nouvelle-Ecosse.

1810, le 14, arbres fruitiers en fleurs sans feuilles en Bas-Canada. 1659, le 9, grands coups et s'empressait de Laval-Montmorency, évêque de Pétrée et vicaire apostolique de la Nouvelle-France.

QUELQUES ANECDOTES

Un enragé calambouriste disait: "Je mange de tout, excepté du lapin."

Pourquoi? lui demanda-t-on. Parce que j'aime bien l'huile et qu'on dit "l'huile tuera l'huile" (la peinture à l'huile).

Le même disait après une grosse tourmente: "On ne parle que de cyclone; qu'est-ce que c'est que ça?" Aux Etats-Unis, dans un grand cirque, j'ai vu, moi, 12 clowns à la fois.

Ce farceur aurait trouvé une excellente femme dans cette brave fille. En service à la ville elle lavait à grands coups et s'empressait de passer l'éponge. Une heure après, la bourgeoisie entrant dans la salle, appela:

— Clara! mais vous n'avez pas éponsetté?

— Si fait, madame, répondit la servante en accourant; j'ai essayé partout surtout les meubles.

— Mais, voyez donc! Et en disant cela, la dame traçait des mots sur la grande table, avec son doigt. Alors Clara de dire d'un air admiratif:

— Ça va, moi, 12 clowns à la fois.

Fabrique Suisse de Conserve de fromages en boîtes de carton et de fer-blanc.

CHERCHER REPRÉSENTANTS en Canada et dans tous les pays. Offres sous chiffre C 2934 Y A PUBLICITAS, BERN, Suisse.

Coopération

Les retours les plus élevés pour la

LAINE

expédiée "collect" à la succursale la plus rapprochée ou à l'Association.

LA COOPÉRATIVE CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE LAINE, LIMITEE.

En activité d'un océan à l'autre. SUCCESSIONS ET ENTREPRISES: Weston, Ont., Lennoxville, P.Q., Carleton Place, Ont., Regina, Sask., Portage la Prairie, Man.

Agents vendeurs

pour les producteurs de laine et les sociétés d'éleveurs de moutons par tout le Canada.

COLLECTEURS DE LAINE A: Antigonish, N.S., Maple Creek, Sask., Truro, N.S., Lethbridge, Alta., Charlottetown, P.E., Calgary, Alta., Fredericton, N.B., Lacombie, Alta., Ramoth, C.A., Edmonton, Alta., Cranbrook, C.A., Vermilion, Alta.

BUREAU-CHIEF: TORONTO, Canada. Ecrivez pour catalogue.

HERSES "BELANGER" sont faites pour notre sol. Assortiment complet parmi lequel vous êtes certains de trouver celle qui vous convient.

A. BELANGER Ltée

Établie en 1867.

À MONTMAGNY, P. Q.

GRATIS

Sur demande, notre catalogue démontrant nos lignes complètes de herse, depuis la Herse à 575 jusqu'à la Herse à tracteur.

Fabriquées chez nous depuis 37 ans.

HERSES "BELANGER" sont faites pour notre sol. Assortiment complet parmi lequel vous êtes certains de trouver celle qui vous convient.

A. BELANGER Ltée

Établie en 1867.

À MONTMAGNY, P. Q.

— "Que c'est donc beau de savoir écrire!"

TISANE DE POMMES

Prenez une demi-livre de pommes, coupez-les par quartiers, faites-les bouillir dans deux pintes d'eau jusqu'à ce qu'elles soient cuites. Jetez le tout dans une passoire, en ayant soin de ne pas écraser les pommes. Ce liquide forme une tisane adoucissante et agréable, qui est un remède populaire contre le rhume.

On prépare avec les pommes une autre tisane légèrement acidulée qui est excellente pour calmer la soif des malades; mais afin qu'elle soit agréable, il faut la faire par infusion.

On coupe les pommes par tranches minces et l'on jette tout simplement de l'eau bouillante dessus, dans des proportions analogues à celles indiquées pour la tisane de pommes.

LA BELLE SAISON

Adieu la saison méchante. Juin sourit, le soleil luit. Le vent passe et l'oiseau chante.

Chaque plante s'est parée De vêtements éclatants. Tout s'habille à la livrée Du beau chevalier Printemps.

Du sein de l'écorce ouverte S'élève la feuille verte; L'espérance est en bourgeons. Tout s'anime et nous jouissons.

BOUQUET DE PENSEES

Massillon: Les conseils agréables sont rarement des conseils utiles.

Mad. Swetchine: C'est par l'esprit que l'on s'amuse, c'est par le cœur que l'on ne s'ennuie pas.

Franklin: Si vous voulez connaître le prix de l'argent, cherchez à en emprunter.

Latrèche: L'économie est l'art de s'enrichir de ce qu'on ne dépense pas.

Schleimacher: C'est surtout dans le silence et l'obscurité de la vie domestique qu'il est possible de produire quelque bien durable.

HISTOIRE DE REVENANT

Un vieux fermier de l'Etat de New-York et sa femme passaient des nuits affreuses. Ils étaient souvent réveillés par d'étranges sons musicaux; ne pouvant en deviner ni la nature, ni l'origine, c'était pour eux quelque fantôme diabolique. Leur ferme était isolée et ils n'ont qu'un chien, un cheval et une vache. Pendant la nuit, ils étaient réveillés en sursaut, des notes de musique, des cris et des gémissements se faisaient entendre sous leurs fenêtres. Parfois ils entendaient beugler contre les vitres de la cuisine un air qu'ils croyaient reconnaître; le fermier ouvrait la porte de la maison et il ne voyait ni fantôme ni musicien; sa vache seule était près de la fenêtre et s'éloignait à son approche.

Le fermier et sa femme, pris de terreur, faisaient coucher le chien dans la maison pour les protéger. Il en fut ainsi jusqu'à ce que le boucher du village achète la vache. Il la tua, la dépêça et découvrit la cause du mystérieux fantôme. La vache avait avalé, on ne sait trop comment, un harmonica et, quand elle rumina, l'air pénétrant dans le premier estomac faisait raisonner les notes du petit instrument.

La vache devait parfois souffler plus fort comme pour se débarrasser de la gêne qu'elle éprouvait. Quant aux airs que le fermier croyait distinguer, c'était pure imagination. Si le fermier n'entendait rien durant le jour, c'est que la vache passait toute la journée dans le bois.

Tout phénomène inséparable de la nuit, prend des proportions fantastiques.

LES PLUS RICHES

Ce ne sont pas les agriculteurs et ce n'est pas dans leurs rangs qu'on voit des millionnaires. Cependant sans les envier, on peut bien jeter un regard sur les plus grosses fortunes. C'est Henry Ford, qui reuint au premier rang avec plus d'un milliard.

Il est riche dans la fabrication des automobiles à bas prix. Chacun ambitionne d'avoir une de ces voitures qui roulent toutes seules, sans cheval, et Ford ne peut cesser de s'enrichir. Le roi de l'automobile mourra milliardaire, mais il n'emportera pas sa richesse.

Au second rang brille John Rockefeller; c'est le roi du pétrole. Il était le plus riche, mais il s'est appauvri en faisant des donations de près d'un milliard. S'il ne lui reste qu'un demi-milliard à peine, il en a encore suffisamment. Tout de même il lui a fallu beaucoup d'effort de volonté pour se séparer du gros de sa fortune de son vivant. Cette façon d'agir aura moins de vogue que celle des chevaux coupés en balai.

Viennent ensuite le duc de Westminster, un pur Anglais, et Basil Zaharoff, un philanthrope. Il y avait aussi Hugo Stinnes, grand industriel allemand, mais il a été appelé récemment par la Providence à rendre ses comptes. La fortune de ces trois derniers se chiffre de cent à deux cents millions de piastres.

Cela n'amoindrit en rien la sagesse du bon vieux dicton, que l'argent ne fait pas le bonheur. Il n'est donc pas téméraire de penser que le cultivateur qui n'a pas de dettes vit plus tranquille et plus heureux que ces rois de la fortune.

CONTENTEMENT

C'est ici-bas la loi commune. De n'avoir pas tout ce qu'on veut. Au jour le jour vit la fortune. Et le hasard fait ce qu'il peut.

Point de regrets, point de blasphèmes. Retenons bien cet avis-là: (mes). Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a.

La vie au printemps se colore; Partout des plaisirs enchanteurs! Moi, la campagne, je l'adore. J'aime les prés, les bois, les fleurs! L'hiver revient, autre système. Toujours de même il en sera: Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a.

Je connais une demoiselle. Qui vous déclarait sans façon

Ne vouloir qu'un mari modèle, Un merle blanc, un beau garçon! Mais pour répondre à cet emblème Qui croyez-vous qu'on lui donna? Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a.

L'objet aimé soudain vous quitte Et doit-il jamais revenir? A l'avenir qu'on désespère Du moins il reste un souvenir. C'est un portrait, gage suprême. Que son cœur on garde: Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a.

Ah! plaingnez un millionnaire Qui ne peut pas vivre à son goût. Moi, j'aimerais un ordinaire Simple et réglé, frugal, surmont! Mais on me sert, toujours, quand même, Poulet, jambon, "et cætera".

Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a.

Loi d'accuser le sort contraire, L'heureux est de voir tout en beau. Si nous n'avons qu'une chaumière, Qu'elle soit pour nous un château! Enfin, en politique, même. C'est mon journal qui dit cela. Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a.

F. de Courcy.

SANTÉ PAR LES PLANTES

Le cerfeuil est, comme le persil, une plante de la famille des Umbellifères. Il est cultivé dans les jardins pour ses propriétés culinaires, économiques et médicinales. Peu de plantes sont plus amies de l'estomac. Le cerfeuil semble convenir à tous les âges, à tous les tempéraments; son emploi n'est pas limité à l'économie domestique, on s'en sert avec succès en médecine, pour la guérison de diverses maladies. Doué d'une vertu stimulante modérée, il porte principalement son action sur les organes glanduleux, ce qui le rend fort utile dans les affections des viscères (entrailles) et des voies urinaires.

On prescrit le suc ou jus de ses feuilles à l'intérieur comme apéritif et déobstruant, contre la jaunisse et les engorgements du foie; son infusion convient dans l'hépatite chronique (inflammation du foie par congestion) et les engorgements lacteux. Le jus de cerfeuil, pris à la dose de 64 grammes (deux onces) avec autant de bouillon de veau est un bon remède dans la jaunisse et les pâles couleurs. Pour les chutes et les coups violents, la décoction de cerfeuil, prise intérieurement, ou le marc de la plante appliqué sur la partie meurtrie, dissolvent le sang coagulé.

RESTONS CHEZ NOUS

Combien pourraient dans le village Vivre contents, tranquilles, heureux, Qui vont sur l'étranger rivage Chercher un écueil dangereux.

SCIENCE DE LA VIE

Toutes les affections du monde ne valent pas la sincérité d'un bon sentiment.

L'oisiveté, comme la rouille, use beaucoup plus que le travail.

La confiance est la bravoure de l'âme.

Le mensonge est le serviteur complaisant des défauts et des vices.

Le droit n'est rien, là où n'est pas la force pour le faire valoir.

NE PAS CONFondre

De suite peut dire successivement, l'un après l'autre. Il ne saurait dire deux mots de suite.

Tout de suite veut dire immédiatement. Allez-y tout de suite.

On rapporte à ce propos l'anecdote suivante: On préparait une édition du fameux dictionnaire de l'Académie, "qui, toujours très bien fait, reste toujours à faire".

Il fallait différencier les deux locutions qui précèdent. Personne n'était d'accord, on allait se prendre aux cheveux. Alors Lemerrier proposa d'aller dîner et qu'on tranche la question au dessert. Ch. Nodier donne le signal de l'acceptation et voilà les académiciens qui s'en vont manger pour se mettre d'accord. Grandmison s'adresse à Tecaillière: "Ouvrez-vous de suite 40 douzaines d'huîtres et servez-les-nous tout de suite."

Monsieur, répondit l'écaillière, si vous voulez que je le ouvre de suite, je ne peux pas vous les servir tout de suite. Les savants se regardèrent étonnés, le problème était résolu.

DISTINCTION DES TERRES

Beaucoup de cultivateurs ne sont pas fixés sur le sens des mots: silice, argile, calcaire, etc. Pour eux, il y a des terrains légers, des terres grasses ou fortes, des terres arables faciles à labourer et d'autres qui sont difficiles, puis on s'en tient là.

Le sol végétal est composé de deux couches: la couche arable et la couche végétale. La couche arable est celle qui est remuée par les instruments aratoires, elle doit avoir une profondeur de 5 à 12 pouces. La couche végétale est la partie du sol où s'enfoncent les racines des plantes. Au-dessous du sol végétal se trouve le sous-sol.

Les quatre éléments du sol sont principalement: la silice, l'argile, le calcaire et l'humus. La silice ou sable est du silicé inattaquable par les acides. Les terres siliceuses ou sableuses manquent de corps, de consistance. Elles absorbent facilement l'eau, mais la laissent aussi facilement écouler ou s'évaporer. Les terres légères conviennent bien aux patates. L'argile, ou terre glaise, est un silicate d'alumine hydraté, combinaison de sable, d'alumine et d'eau. Les terres grasses ou fortes sont douces au toucher et retiennent l'eau qu'elles absorbent difficilement.

Le calcaire, ou craie, est du carbonaté de chaux pur. Les terres calcaires sont blanches et de médiocre qualité. L'humus, ou terreau, est la matière fertilisante du sol. Il provient de la décomposition des matières organiques. Les terres humifères sont de couleur noirâtre. Ces terres sont excellentes lorsqu'on leur introduit du calcaire qui neutralise l'effet des acides. Elles sont alors très estimées des jardiniers.

Ces distinctions sont indispensables pour la bonne interprétation

des écrits et des ouvrages sur l'agriculture. Une bonne terre, dite terre franche, est celle qui contient les proportions suivantes: 50 pour cent de silice ou sable; 25 pour cent d'argile ou glaise; 10 à 15 pour cent de calcaire, et 5 à 10 pour cent d'humus.

BIZARRERIES ET CURIOSITES

Le Grand Lac Salé du nord de l'Utah, Etats-Unis, est une nappe d'eau remarquable de 90 milles de long et formant une superficie de 2,360 milles carrés. On y voit l'île Carrington, aride et peu étendue, mais possédant l'ardoise à couverture en abondance. M. Taylor du service des terres aux Etats-Unis, qui a visité l'île pour fins d'arpentage, rapporte qu'elle est infestée par les souris. Il n'y a pas d'eau douce ni d'autres signes de vie que ces petits rongeurs. On ne s'explique pas comment ces petits animaux peuvent y vivre.

Un charpentier de Buffalo, nommé Dezalba, est décédé à l'hôpital des Chutes Niagara, dans les circonstances suivantes: Occupé à la construction d'une bâtisse, il s'était mis sur le dos pour ciseler une pièce de bois, lorsqu'un petit éclat lui vola dans la bouche. Il essaya de le cracher sans y réussir; il s'était logé dans la gorge. Conduit à l'hôpital, les chirurgiens tentèrent en vain de l'en débarrasser. Comme le cou lui enflait, on fit des incisions sans plus de succès. Une petite cause peut produire de grands effets.

Certains enfants prennent l'habitude de lancer de petits cailloux à droite et à gauche et parfois dans les vitres. Récemment à Trenton, Nouvelle-Ecosse, un garçonnet du nom de Jardine lançait sur une maison une petite pierre qui rebondit sur lui, le frappa à la figure et lui fit perdre l'œil droit. Encore une pierre comme celle-là et il sera aveugle.

La Sardaigne est une île d'une étendue de 9,340 milles carrés, au large de la côte ouest de l'Italie. C'est une masse de montagnes granitiques, entrecoupées de vallées fertiles produisant du grain, des fruits, du blé d'Inde et de l'huile d'olive. Cette île attire présentement l'attention parce qu'elle est infestée par les sauterelles, au point que tout travail extérieur est interrompu. C. éleau qui rappelle l'une des sept plaies d'Égypte, couvre toute la contrée. Dans une coupe de la voie ferrée, les sauterelles étaient si abondantes que la locomotive glissait sur la voie sans pouvoir avancer. Les Sardes ont donc le loisir de se recommander à Dieu et à tous les saints.

MOT CARRE XXI

Dieu dans le cartage il abrite; Contre l'orage il offre un gîte; De l'arc-en-ciel le petit nom; Concerne un site de maison.

MOT CARRE XX

C R O C X
R O C H
O C T I
C H I C

PIERROT

Radio

IV
LES ONDES HERTZIENNES

Un mouvement vibratoire tel que le son se propage avec une égale facilité dans toutes les directions et lorsqu'une fanfare donne un concert sur une place publique tous les auditeurs placés à la même distance des musiciens entendent la musique, à moins qu'ils ne soient sourds, avec la même force. On peut donc considérer la fanfare comme le centre des vibrations de l'air qui atteignent tous les auditeurs. On exprime ce fait en disant que la source sonore émet des ondes. Tous les mouvements vibratoires se propagent sous la forme d'ondes. Quand on laisse tomber un caillou sur la surface d'une mare, le choc de la pierre sur l'eau engendre une vague, une onde qui s'épanouit en cercles concentriques dans toutes les directions. Une vague est toujours formée d'une crête suivie d'un val et la longueur d'onde est juste la distance qui sépare deux crêtes successives.

C'est par analogie que l'on appelle ondes lumineuses ou ondes sonores la propagation de la lumière ou du son. Les ondes sonores se propagent dans l'air tandis que les ondes lumineuses se transmettent à travers ce milieu que nous avons appelé éther.

Dans l'éther il n'y a pas que des ondes lumineuses qui se propagent. Nous avons déjà fait mention de la chaleur. Du soleil nous recevons des ondes lumineuses et des ondes calorifiques. Il en existe d'autres. Tout le monde a entendu parler des rayons X qui rendent en médecine de si grands services. Et bien les rayons X qui sont invisibles pour nous se propagent aussi dans l'éther sous forme d'ondes. Les rayons X étant produits au moyen de l'électricité on est porté à se demander quelle est leur nature: lumière ou électricité. On pourrait dire: lumière, puisqu'ils peuvent sensibiliser une plaque photographique. On peut dire aussi que les rayons X sont des ondes électriques, car en réalité entre la lumière et l'électricité il n'y a qu'une différence de longueurs d'onde.

Vers 1875, un grand physicien anglais du nom de Maxwell eut l'intuition que la lumière est en réalité un phénomène électrique et il développa cette hypothèse par des calculs très longs et très compliqués. A cette époque les rayons X, ni la T. S. F. n'étaient découverts et 50 ans se passèrent avant que la théorie de Maxwell trouva un expérimentateur assez habile pour la vérifier. C'est à Hertz qu'on doit la découverte des ondes électriques et c'est en son honneur que le nom d'ondes hertziennes leur a été donné.

Les ondes hertziennes ou électriques ont les mêmes propriétés que les ondes lumineuses. Elles se propagent à travers l'éther avec la vitesse de 300,000,000 mètres par

Radio

IV
LES ONDES HERTZIENNES

Un mouvement vibratoire tel que le son se propage avec une égale facilité dans toutes les directions et lorsqu'une fanfare donne un concert sur une place publique tous les auditeurs placés à la même distance des musiciens entendent la musique, à moins qu'ils ne soient sourds, avec la même force. On peut donc considérer la fanfare comme le centre des vibrations de l'air qui atteignent tous les auditeurs. On exprime ce fait en disant que la source sonore émet des ondes. Tous les mouvements vibratoires se propagent sous la forme d'ondes. Quand on laisse tomber un caillou sur la surface d'une mare, le choc de la pierre sur l'eau engendre une vague, une onde qui s'épanouit en cercles concentriques dans toutes les directions. Une vague est toujours formée d'une crête suivie d'un val et la longueur d'onde est juste la distance qui sépare deux crêtes successives.

C'est par analogie que l'on appelle ondes lumineuses ou ondes sonores la propagation de la lumière ou du son. Les ondes sonores se propagent dans l'air tandis que les ondes lumineuses se transmettent à travers ce milieu que nous avons appelé éther.

Dans l'éther il n'y a pas que des ondes lumineuses qui se propagent. Nous avons déjà fait mention de la chaleur. Du soleil nous recevons des ondes lumineuses et des ondes calorifiques. Il en existe d'autres. Tout le monde a entendu parler des rayons X qui rendent en médecine de si grands services. Et bien les rayons X qui sont invisibles pour nous se propagent aussi dans l'éther sous forme d'ondes. Les rayons X étant produits au moyen de l'électricité on est porté à se demander quelle est leur nature: lumière ou électricité. On pourrait dire: lumière, puisqu'ils peuvent sensibiliser une plaque photographique. On peut dire aussi que les rayons X sont des ondes électriques, car en réalité entre la lumière et l'électricité il n'y a qu'une différence de longueurs d'onde.

Vers 1875, un grand physicien anglais du nom de Maxwell eut l'intuition que la lumière est en réalité un phénomène électrique et il développa cette hypothèse par des calculs très longs et très compliqués. A cette époque les rayons X, ni la T. S. F. n'étaient découverts et 50 ans se passèrent avant que la théorie de Maxwell trouva un expérimentateur assez habile pour la vérifier. C'est à Hertz qu'on doit la découverte des ondes électriques et c'est en son honneur que le nom d'ondes hertziennes leur a été donné.

Les ondes hertziennes ou électriques ont les mêmes propriétés que les ondes lumineuses. Elles se propagent à travers l'éther avec la vitesse de 300,000,000 mètres par

Dr A. Christen.

Les Hommes de Demain

Courier des Jeunes Cultivateurs

Faisons notre part

St-Camille, 28 mai 1921.

Monsieur le directeur,

Comme fils adoptif de cultivateur, je viens solliciter un petit espace dans la page des hommes de demain, afin d'y exprimer, quoiqu'un peu maladroitement, mon opinion.

Mes félicitations à M. Thériault pour avoir eu la bonne idée de demander un coin qui soit bien à nous dans le journal et mes remerciements à M. le directeur pour s'être rendu à sa demande et pour les bons conseils qu'il nous a donnés en ouvrant notre courrier.

Je dois vous dire tout d'abord que je ne suis pas un grand écrivain; vraiment, je me sentais plus à mon aise en arrière d'une charrue qu'à ramasser de la roche, mais je ne puis m'empêcher de me joindre à mes jeunes amis qui ont déjà écrit ici de si intéressantes lettres et à ceux qui viendront par la suite, j'espère qu'ils seront nombreux. Si nous avons besoin de stimulant, nous n'avons qu'à regarder dans la page d'à côté et nous verrons que nos charmantes voisines savent faire leur part. Faisons de même et nous aurons fait la nôtre. Notre journal sera de plus en plus complet.

Par les correspondances déjà parues dans notre courrier, je vois que la question de l'avenir occupe particulièrement les jeunes. C'est bien naturel, car pour tout jeune

homme un peu sérieux et qui songe à être quelqu'un dans la vie, c'est une affaire de grande importance que le choix d'une carrière. Pour celui qui a grandi à la campagne, qui a appris à se charger de certains travaux dès son jeune âge et qui a, par conséquent, plus de connaissances dans cette ligne que d'autres, il se sent naturellement attiré vers la profession de son père.

Mais quand il y a certains obstacles qui sont presque insurmontables, il est souvent obligé bien malgré lui de jeter les yeux sur un autre métier; ce n'est pas toujours l'amour des plaisirs et l'attrait de la ville qui poussent le fils de cultivateur loin du sol natal, comme on semble le croire en certains milieux, mais plutôt l'ambition, bien légitime il me semble, d'une rémunération plus convenable pour son travail.

Je laisserai à d'autres plus autorisés le soin de trouver le remède au fléau de la désertion des campagnes, car je m'aperçois que j'ai été plus long que je ne le voulais tout d'abord.

Je demande à ceux qui me liront de bien vouloir m'excuser, je les ai peut-être ennuyés. Je désirais faire quelque chose pour la cause agricole.

En terminant, je souhaite bien du succès à notre journal, à M. le directeur et à mes jeunes confrères. Un amical bonjour.

Bien à vous, Lionel RAMIER.

Par rapport à un ordre qui n'est pas celui de l'art lui-même et qui prime tous les autres, quant à l'usage que nous faisons de notre libre arbitre, par rapport à l'ordre de la moralité, l'activité de l'artiste doit subir les limitations et les subordonnations requises par les intérêts essentiels de l'être humain; c'est en ce sens qu'Aristote le subordonnait à la politique et saint-Thomas à la loi de Dieu.

A mesure que se déroulent les conséquences du traité de paix qui termina la guerre, on constate combien fut profonde la cécité mentale de ses auteurs lorsque, pour appliquer l'illusoire principe des nationalités, ils découvrent l'Autriche en minuscules Etats et vont chercher les Turcs de l'Europe. Cet illusoire principe a bouleversé la mentalité des peuples. Les aspirations nouvelles: la Turquie aux Turcs, l'Egypte aux Egyptiens, l'Inde aux Hindous, etc., sont en voie d'agiter le monde et de préparer des guerres sans fin. G. LEBON.

Dr A. Christen.</

Pour le congrès agricole

Nos lecteurs trouveront, ci-dessous, la substance de quelques-unes des lettres que nous avons déjà reçues au sujet du congrès agricole projeté pour l'automne prochain.

Rigaud, 2 juin 1924.

Une assemblée a été tenue hier soir. Tous ceux qui y étaient présents ont approuvé la proposition que le cercle agricole au complet ainsi que le maire de la paroisse soient nommés délégués à l'assemblée qui doit avoir lieu à Montréal le 14 juin, dans le but d'étudier l'organisation d'un congrès agricole.

Joseph Faubert.

St-Rosaire, 2 juin 1924.

A une assemblée des membres du cercle agricole des Fermiers-Unis de cette paroisse, tenue hier, 1er juin, au sujet du congrès agricole projeté, après discussion, il a été décidé de former un comité de cinq membres, tel que suggéré par le Bulletin des Agriculteurs. Ce comité est composé de Messieurs Jos. Guévin, Ernest Provancher, Colbert Houle, Edmond Morin, Anastase Valois et Arthur Pepin.

Arthur Pepin, sec.

Armagh, 1 juin 1924.

J'ai convoqué une assemblée, comme président de notre cercle agricole, pour nommer cinq cultivateurs pour aller au congrès agricole projeté. Cent cinquante cultivateurs se sont réunis et cinq d'entre eux ont été nommés comme délégués.

Philippe Roy.

Sandy Bay, 1er juin 1924.

Une assemblée a été tenue dimanche dernier, pour considérer la question d'un congrès agricole. L'idée a été acceptée. MM. Zéphirin Languette, Georges Bonenfant, Philadelphie Lévesque, Jos. Beaulieu, I. Wilfrid Turcotte ont été nommés membres du comité d'organisation paroissiale. Monsieur L.-A. Chénard a été élu secrétaire.

Ces nominations et le projet du congrès ont été adoptés unanimement.

L.-A. Chénard.

L'Annonciation, 3 juin 1924.

Les cultivateurs de l'Annonciation ont eu leur assemblée et conférence dimanche dernier et le tout a été un succès.

P.-Z. Desjardins.

St-Justine, Langevin, 1 juin 1924.

A une assemblée tenue dimanche dernier, les cultivateurs se sont déclarés unanimement en faveur d'un congrès afin de faire connaître le meilleur moyen d'aider l'agriculture. A cette même assemblée, l'on a nommé un comité composé de cinq membres qui sera chargé de recueillir les renseignements dont aura besoin le comité central. Les membres du comité sont Messieurs Nap. Renaud, Eugène Fournier, Arthur Fauchon, Daniel Bédard et Rosario Tanguay. Ce dernier agira comme secrétaire.

Rosario Tanguay.

A propos de pasteurisateurs

Farnham, Qué., 28 mai 1924.

M. le directeur,

Dans le Bulletin de la Ferme en date du 15 mai 1924, nous trouvons sous le titre de "A propos de pasteurisateurs", une mise au point par la Coopérative en réponse à la lettre de M. F.-X. Belhumeur de Drummondville, parue dans le "Devoir" du 7 mai, et lisons, entre autres choses, ce qui suit : "M. Belhumeur fait preuve d'une absolue méconnaissance des faits, qui ont amené la Coopérative à prendre la décision d'encourager de préférence aux autres marques les pasteurisateurs De Laval, la Coopérative prétend se justifier en accordant un octroi de \$200 au pasteurisateur De Laval de préférence au pasteurisateur Lacoursière, en disant que c'est parce qu'elle traite directement avec les manufacturiers, que le pasteurisateur Lacoursière étant manufacturé par la Cie J.-A. Gosselin, la Ltee de Drummondville, est vendue par la Cie B. Trudel de Montréal, laquelle prend sa commission sur chaque machine. Que la Coopérative se procure ses pasteurisateurs directement ou indirectement, cela nous importe peu; ce qui nous intéresse, c'est le prix de revient. Par conséquent, nous aimerions à savoir de la Coopérative le prix sur le pasteurisateur De Laval et à quel prix elle peut se procurer un pasteurisateur Lacoursière chez B. Trudel et Cie, ou si elle préfère ne pas divulguer ces prix pour protéger son commerce, qu'elle nous donne la différence du prix de ces deux machines au prix actuel, alors nous serons ravis de la Coopérative se sera justifiée avec des faits.

Si la Coopérative refuse de donner ces renseignements, et par l'invitation qu'elle fait à la Cie J.-A. Gosselin de traiter directement avec elle, nous serons sous l'im-

pression que l'influence que subit la Coopérative de la part d'un ministre du cabinet, que les frictions entre ce dernier et M. A. Trudel sur la cause de la décision prise et des intentions de la Coopérative de ne pas acheter ses pasteurisateurs de la Cie B. Trudel.

Avant de céder à ces influences et de prendre une telle décision, la Coopérative aurait dû prévoir la portée de ses actions, lesquelles, par cette décision, sont contraires à ce qu'elle préconise : favoriser l'industrie rurale afin de faciliter l'écoulement des produits agricoles, chose peu loyale pour une institution du gouvernement, lequel semble essayer d'améliorer la situation économique de sa province en nous dictant ce que nous avons à faire, alors que lui préfère faire affaire à l'étranger.

Le conseil de ville de Drummondville ainsi que M. Belhumeur n'ont pas à s'inquiéter au sujet de l'industrie, la Cie J.-A. Gosselin, par sa décision de la Coopérative, pour la raison suivante : la Coopérative n'accordera pas ou presque pas d'octroi pour pasteurisateurs, car les conditions imposées par elle aux propriétaires de fabriques sont telles (d'après celles parues dans le Bulletin de la Ferme) qu'il serait insensé pour ceux-ci de s'y engager.

D'autre part, B. Trudel et Cie ont fait une réduction de \$200.00 sur le pasteurisateur Lacoursière sans engager l'acheteur à ces conditions.

Encore une fois nous exigeons les renseignements demandés dans la présente, et si la Coopérative refuse de nous les donner, il faudra admettre que les raisons données par nous sont les vraies et nous devons nous tenir renseignés comme tels.

Vous remerciant de votre accueil, M. le directeur, je demeure,

Votre tout dévoué,

ALDEI MARTEL.

Terre à vendre ou à échanger

Magnifique terre dans les Cantons de l'Est, mesurant 5 arpents de large sur 32 arpents de haut. Superbe étable; terre à bois contenant toutes sortes de bois de chauffage, de construction et quelques sortes de bois plus recherchés. Tous les bâtiments sont à peu près neufs. La maison, à deux étages est très moderne et est bâtie depuis 7 ans seulement. Située près des champs, de l'église; une rivière passe à quelques pas de la maison. Vendra roulant complet et animaux ou volailles ou échangera contre propriété. Cause du départ: Mortalité. Bonne chance d'améliorer sa position pour un prompt acheteur. S'adresser à Mme Yvonne J. Lorrain-Hardwood, leur Canteau Richmond, P. O. ou à M. O. Dagenais, 606, rue Cartier Montréal. Vendra très bon marché.

RADIO

LA CIE DE RADIO STANDARD

8, rue Christie, Québec

Appareils spéciaux pour la campagne aux plus bas prix.

Satisfaction garantie.

Aussi réparations et transformation de radios.

Derniers progrès: Super-Hétérodyne à 7 lampes.

Conditions exceptionnelles.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuitement.

MARION & MARION

261, rue Université - Montréal.

12, rue St-Pierre - Québec.

et Washington, D. C.

L'Industrie Manufacturière

Nos lecteurs trouveront, ci-après, un résumé du discours que M. J. L. Fortier, premier vice-président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, a prononcé, le semaine dernière, à la convention annuelle de cette association.

Les industries manufacturières sont-elles nécessaires au Canada? Il y a 40,000 établissements manufacturiers de l'Atlantique au Pacifique. Sont-ils utiles? Le pays s'enrichit-il mieux sans ces manufactures?

L'histoire nous démontre que tous les pays civilisés ont développé de l'industrie. C'est un principe élémentaire qu'une nation intelligente doit posséder chez elle assez de connaissances industrielles et d'équipement pour pouvoir, dans une large mesure, défendre, loger, habiller, nourrir et transporter sa population.

Les avantages d'une telle politique sont évidents. Si nous avons des manufactures au Canada, une partie de la population y trouvera de l'emploi. Malheureusement, il y a une tendance à considérer les manufactures comme de simples partieliers. Au point de vue national, ils forment partie d'un système. Bien peu d'industries au Canada sont la propriété de particuliers; elles appartiennent à des compagnies et représentent des milliers de citoyens de toutes les classes. Elles détiennent souvent des obligations industrielles et investissent du capital jusque dans des fermes. Les présidents, gérants et autres officiers de ces compagnies, que l'on appelle des manufacturiers, sont la plupart du temps des employés salariés. Nos établissements industriels, non seulement représentent des capitaux qui appartiennent à toutes les classes de la société, mais supportent directement un quart ou un tiers de la population et, indirectement, probablement la moitié de la population. Parler de l'industrie canadienne, ou l'on manufacture depuis 300 ans, je puis dire non sans autorité que pratiquement toutes nos familles et tous nos citoyens sont intéressés de façon vitale à nos manufactures et à leur avenir.

Je suis par expérience, poursuivit M. Fortier, que dans la province de Québec la où les industries prospèrent les ouvriers ont des épargnes à la banque; les magasins de détail font de bonnes affaires; les professionnels ont des clients et des patients, et les cultivateurs ont des marchés pour leurs produits. Je connais des cas où les cultivateurs font vingt mille en voiture, passant à travers des villages et des petites villes qui n'ont pas d'industries, afin de se rendre dans des centres industriels où ils vendent des fruits, des légumes, de la viande, du beurre, des oeufs et autres produits de la ferme.

D'un autre côté, lorsque les manufactures ont peu de travail, les comptes de banques des ouvriers baissent et disparaissent; le commerce de détail diminue; les médecins, les avocats, les dentistes et autres professionnels perdent leurs clients et leurs patients; la collection de leurs vieux comptes est difficile et les cultivateurs vendent beaucoup moins de leurs produits. M. Fortier rappela alors à ses auditeurs que les manufactures et leurs employés paient de lourdes taxes aux gouvernements fédéral, provincial et municipal. Lorsque les industries déclinent, dit-il, et que les ouvriers, n'y trouvant plus d'emploi, s'en vont dans d'autres pays, la question des taxes devient un problème sérieux car le fardeau en retombe sur un nombre plus restreint de contribuables.

Si le revenu des taxes diminue et si les conditions empirent il faut trouver des revenus ailleurs et l'on vient alors à songer à la taxe de la terre.

Si nous regardons encore dans l'histoire, continua M. Fortier, nous voyons qu'aucun pays n'a pu établir des manufactures sans la politique de protection aux industries nationales. Même la Grande-Bretagne a eu la protection pendant plus de deux cents ans avant d'adopter le libre-échange.

Il semble raisonnable en ce cas, déclara alors l'orateur, à la lumière de l'expérience, de dire que si le peuple du Canada veut des établissements manufacturiers, il doit favoriser une politique de protection basée sur des droits de douane. Il y a des gens qui prétendent que l'on peut développer nos manufactures sur une haute échelle sans tarif. S'ils ont raison, l'histoire tout entière a tort. Cependant, si nous examinons les qualifications de ces gens, nous trouvons, généralement,

Semis d'herbes sur pacage

Les pacages pour le bétail ont une grande importance dans le nord de l'Ontario et de Québec. Ils jouent un grand rôle dans le développement des nouveaux districts, et les colons font bien d'en préparer en ensemençant une certaine étendue spécialement pour cela.

Dans les nouveaux districts comme ceux du nord de l'Ontario où l'on défriche de la terre, on mettra en tas toutes les broussailles et le bois tombé afin de pouvoir brûler et débarrasser ainsi le sol de tout ce qui pourrait contrarier les semences et gêner les animaux qui paissent. A la station expérimentale de Kapuskasing, Ont., les semences effectuées sur pacages de souches ont donné d'excellents résultats.

Vers la fin d'avril, juste avant que la neige ait complètement disparu, on sème par acre un mélange de graines ayant la composition suivante : trèfle rouge 4 livres, trèfle d'Alsike 2 livres, mil 1 livre et trèfle de Hollande 1 livre. Le sol à ce moment de l'année est ouvert, semblable à un gâteau de miel et la neige fondante entraîne la graine

à l'intérieur.

Le trèfle rouge pour les semis de pacage, en souches, a donné de si bons résultats et a tellement amélioré le sol que nous recommandons fortement ce mélange aux colons du nord de l'Ontario et de Québec.

(Notes des fermes expérimentales)

Une exposition à Shimonoeki

Une exposition d'engrais sous les auspices du gouverneur de la préfecture de Yamaguchi sera tenue en août prochain à Shimonoeki, un des centres de l'industrie des engrais au Japon. Les maisons canadiennes intéressées dans l'exportation d'engrais au Japon sont priées de communiquer avec M. le directeur du musée commercial Yamaguchi à Shimonoeki, et de lui adresser en même temps des échantillons, des catalogues, des affiches et autre matériel de publicité.

Le journal est imprimé aux Nos 336-340, rue Notre-Dame-Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE, à responsabilité limitée, dirigée par M. J. L. FORTIER, administrateur et secrétaire.

LA RICHESSE DU DOMINION

ELLE S'ÉLÈVE À \$22,195,000,000 CELLE DU QUÉBEC EST ÉVALUÉE À \$5,541,819,807

La richesse nationale du Canada en 1921 était de \$22,195,000,000, d'après un rapport publié par le bureau fédéral des statistiques, qui vient de terminer un relevé de la richesse matérielle du Dominion en l'année 1921 au moyen d'un recensement.

Dans le tableau, la richesse agricole occupe le premier rang avec \$7,982,870,126, soit près de treize-six pour cent du total et environ \$908 par tête.

Ontario est en tête des provinces avec une richesse globale de \$7,358,000,000, soit 33 pour cent. Québec arrive deuxième avec \$5,541,819,807.

Les provinces se classent comme suit : Saskatchewan \$2,845,642,000; Alberta, \$1,950,873,000; Manitoba, \$1,650,495,000; Colombie-Britannique, \$1,365,896,000; Nouvelle-Écosse, \$752,997,000; Ile du Prince-Édouard, \$119,912,000; Yukon, \$16,869,000.

Bien qu'Ontario occupe la première place en fait de richesse totale, les provinces de l'ouest arrivent en premier lieu pour la richesse par tête. Le Yukon est le premier avec \$4,058; la Saskatchewan, deuxième avec \$3,757; les autres provinces se classent comme suit : Manitoba, \$2,604; Ontario, \$2,507; Québec, \$2,347; Nouvelle-Brunswick, \$1,541; Nouvelle-Écosse, \$1,437; Ile du Prince-Édouard, \$1,353.

Pour tout le Dominion la richesse par tête est de \$2,525.

Après la richesse agricole et la richesse immobilière du pays viennent le chemin de fer évalué à \$2,592,218,000. Ses immeubles de ville, d'après les rapports des évaluateurs municipaux, est de \$5,751,505,000. La valeur de ses forêts est de près de deux milliards; de ses manufactures, de \$1,972,000,000 y compris les machines, les stocks en mains, et les autres biens matériels, automobiles, etc., \$1,141,000,000. Les espèces aux banques à charte s'élèvent à \$202,000,000.

La valeur des mines est calculée à \$559,514,000.

L'enregistrement des volailles

L'enregistrement des volailles est maintenant bien connu. La première section de 1924 est terminée et les inspecteurs des différentes provinces se déclarent en faveur de ce travail. Les éleveurs ont donné un appui généreux à cette initiative et il paraît y avoir un grand développement de l'intérêt l'année dernière. C'est surtout sans doute parce que l'on est mieux renseigné aujourd'hui quant à la valeur de la production de ces travaux d'enregistrement au Canada. Ceux qui sont chargés de l'inspection des poules enregistrées se sont efforcés de communiquer aux éleveurs tous les détails de nature à leur permettre de tenir des notes exactes sur la progéniture de ces poules.

Tous les éleveurs apprécieront les travaux de l'Association canadienne nationale du contrôle des volailles. Les notes de fécondité et d'éclosion sont très encourageantes; elles promettent d'être supérieures à celles de la saison d'éclosion de 1923. Il n'est pas rare d'entendre parler d'éclosions de 61 pour cent, de 60 pour cent, d'éleveurs obtenant jusqu'à 90 pour cent d'éclosions de leurs poules enregistrées.

En général les concurrents qui ont réussi dans les différents concours de ponte au Canada signalent une vente active, ce qui indique que le concours de ponte sert de guide au public acheteur qui désire se procurer de bonnes poules pondeuses.

(Communiqué).

Le blé des Indes

D'après la troisième estimation préliminaire officielle de la récolte de blé de l'Inde, établie cette semaine, la production totale anticipée est de 10,655,000 tonnes provenant de 30,720,000 acres, comparativement à 11,396,000 tonnes et 30,551,000 acres, estimation de la récolte de 1923 faite en avril de l'an dernier, et 9,888,000 tonnes, estimation finale de la récolte de 1922-1923. Généralement on s'attendait à ce que la récolte de cette année soit au-dessous de la normale. La récolte causée par le temps nuageux et la nielle dans les districts irrigués sont les raisons de l'abaissement des estimations précédentes.

Au cours des derniers trois mois, la exportation de blé de l'Inde a été pratiquement nulle. D'autre part, janvier et février de cette année ont vu importer dans l'Inde 2,500 tonnes de blé au lieu d'une exportation de 90,000 tonnes dans les deux mois correspondants de 1923. Il est très probable que l'Inde ait un surplus de blé exportable cette année.

La Banque rurale

La charte accordée à la dernière session du parlement fédéral pour l'organisation de la Banque Rurale, dans la province de Québec, expire le 13 courant. On ne cherchera pas à obtenir une extension de temps à la présente session.

M. Napoléon Lavoie dit que la situation économique actuelle et les récents événements sont autant de raisons pour ne pas continuer l'organisation de la Banque.

La Banque Rurale comptait parmi ses promoteurs M. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, M. Napoléon Lavoie, ancien député de la Banque Nationale; M. Louis Lefebvre, député provincial et M. Desjardins, président de la Coopérative délégué.

Le but de cette banque était de procurer des crédits aux cultivateurs.

On dit qu'au début de la situation économique sera équilibrée, les promoteurs demanderont de nouveau une charte au parlement.

C'est par la fidélité dans les petites choses que le chrétien se prépare aux grandes; c'est le courage dans les petites sacrifices de chaque jour qui préserve l'âme de toute défaillance, de toute trahison au jour des grands sacrifices. Il faut moins de temps que de courage pour faire un saint.

P. OLIVAIN.

Il faut vouloir si vite que Dieu veut qu'on ne sache plus qui de Lui ou de nous l'a voulu le premier.

Mgr LANDRIEU

Comment, il y a une pipe dans le potage?

C'est le patron qui a été content; il ne savait pas qu'il l'avait posé.

On peut repousser l'Église, on ne peut l'ancrer; c'est un arbre dont chaque branche en particulier est périssable, mais dont le tronc immortel reproduit sans cesse des branches nouvelles.

FRAYSINOU

LES INCENDIES EN FORÊT

VINGT ET UN ONT ÉTÉ SIGNALÉS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC DEPUIS LE PRINTEMPS

Jusqu'à date, vingt et un petits incendies en forêt ont été signalés au service forestier, suivant un rapport publié par M. Henri Kieffer, chef du service. Aucun de ces incendies n'a causé de dégâts considérables, parce qu'on a pu les éteindre avant qu'ils aient eu le temps de se propager.

Le premier feu de forêt de la saison a été signalé le 20 avril et le dernier, vendredi après-midi. Dans sept cas des centaines d'hommes furent employés pour éteindre les flammes.

Ces incendies couvraient moins de cent acres et ne causèrent que de légers dégâts.

Maintenant que le beau temps est revenu, les permis de circulation seront rigoureusement appliqués, et personne ne pourra aller dans le bois, sauf celui qui portera un permis en son pouvoir.

Ces permis n'ont pas pour but d'empêcher les gens de pénétrer dans les forêts, mais de permettre aux autorités de contrôler les allées et venues et de rappeler à ceux qui vont dans le bois, les précautions à prendre dans les forêts durant la saison dangereuse.

Le premier incendie en forêt près de la ville a été signalé hier après-midi, à Villoroy, sur le National. Il a été causé par l'impression d'un colon qui brûlait des broussailles.

Grâce aux efforts des gardes-forestiers et des employés du National, l'incendie fut éteint, mais seulement au bout de sept heures durant lesquelles il menaça de se transformer en conflagration.

On dit que les pertes ne sont pas considérables. Aucun bois précieux n'a été détruit.

La maison J.-J. Joubert

Nous accusons réception d'une très jolie monographie de la maison J.-J. Joubert, marchands de crème et de beurre. Cette publication d'une toilette typographique parfaite, contient quelques notes historiques sur la maison, "inconcevable" il y a vingt ans et qui est aujourd'hui l'un des premiers du Canada" et quelques renseignements accompagnés de parlantes illustrations sur les manipulations subies par le lait et les autres produits traités par la pasteurisation. La maison a commencé la pasteurisation avant 1910. On lit dans la brochure cette phrase significative qui montre la souplesse et l'initiative de l'administration, soucieuse de s'adapter aux besoins sans cesse en mouvement.

"On commençait alors (en 1910) la pasteurisation en grand, car le fondateur s'était convaincu qu'en présence de l'agrandissement constant de Montréal, des distances de plus en plus grandes qu'il fallait faire parcourir au lait de son endroit d'origine à son endroit de destination, seul ce procédé moderne pouvait garantir à la clientèle un approvisionnement de lait sain, de qualité constante et facile à garder."

Nous signalons la publication de cette brochure avec d'autant plus de plaisir que nous avons dans le temps lu à la rubrique Nos enquêtes économiques, indiqués les progrès prodigieux de cette maison qui constitue l'une des plus belles manifestations du succès des notions dans l'industrie. La maison J.-J. Joubert est une entreprise familiale et ne compte pas un seul sou d'argent étranger dans son capital.

Il est bon de le dire, car les pessimistes de chez nous se refusent tellement à croire à la possibilité de nos succès industriels que dès qu'une maison grandit, ils veulent voir comme elle sort de ce développement l'immixtion du capital étranger, cérébral comme monétaire.

L'administration de la Maison J.-J. Joubert n'a pas varié depuis son origine : le président est M. Jacques-Juvier Joubert; le vice-président, M. Zéphirin Joubert, frère du président; le secrétaire, M. Napoléon Charest, beau-frère des deux précédents.

Notes

N'oubliez jamais que la source de toutes les richesses est la terre. Voilà pourquoi les propriétaires et les ouvriers de chemin de fer, les manufacturiers et leurs employés, les banquiers et leurs personnes ne peuvent être certains de conserver leurs biens, leurs positions, leurs fortunes, que par le travail sûr assuré de maintenir leur travail au salaire suffisant pour vivre. En un mot, le succès futur de notre pays est subordonné à la prospérité de l'agriculture, qui est la base sur laquelle repose une haute et large pyramide de population. C'est le dernier consommateur des produits des autres classes.

Si nous peuplons notre pays d'agriculteurs et d'éleveurs heureux et satisfaits, qui seront certains de toucher un salaire raisonnable, tous les employés de fabriques, ateliers, de chemins de fer, de bureaux seront dans une situation meilleure et plus sûre.

Hon. Robert ROGERS.

On trouve de l'argent pour acheter un manteau de \$600 ou une fourrure pour le mois de juillet, mais on n'en a pas pour acheter des actions pour le succès d'une entreprise nationale, pour le développement des industries agricoles, pour l'agriculture ou sur nos richesses naturelles, les plus nécessaires. On en trouve pour des tombolas, pour des cadeaux, des concours de popularité, des euhères, des "tax days", pour toutes sortes de vent tout neufs, mais pas pour une mise de capital nécessaire au développement de notre province. Les exigences sociales sont sans limites. L'argent se donne, mais ne s'applique pas à des œuvres de production.

Dans un jeune et vaste pays comme le nôtre, où les richesses naturelles abondent et demandent une instance le concours du capital et du travail canadiens pour développer leurs inestimables trésors et les offrir à notre peuple, comment ne pas regretter que presque toute l'économie populaire soit fondée dans la fourniture toujours ardente des jouissances sociales ou drainée au bénéfice de l'étranger!

Arthur SAUVE.

On peut repousser l'Église, on ne peut l'ancrer; c'est un arbre dont chaque branche en particulier est périssable, mais dont le tronc immortel reproduit sans cesse des branches nouvelles.

FRAYSINOU